

## Sévère semonce du juge Perron envers un habitué des prisons d'état

(VOIR PAGE 7)

## Quatre Pleins Feux à Vaudreuil

(VOIR PAGE 12)

## DISCUSSION OUVERTE DE LANIEL SUR LE QUAI DE BEAUHARNOIS

(VOIR PAGE 7)

## Deux chasseurs prennent un bain forcé

(VOIR PAGE 4)

## DIRECTION ET ADMINISTRATION DE VAL SEJOUR

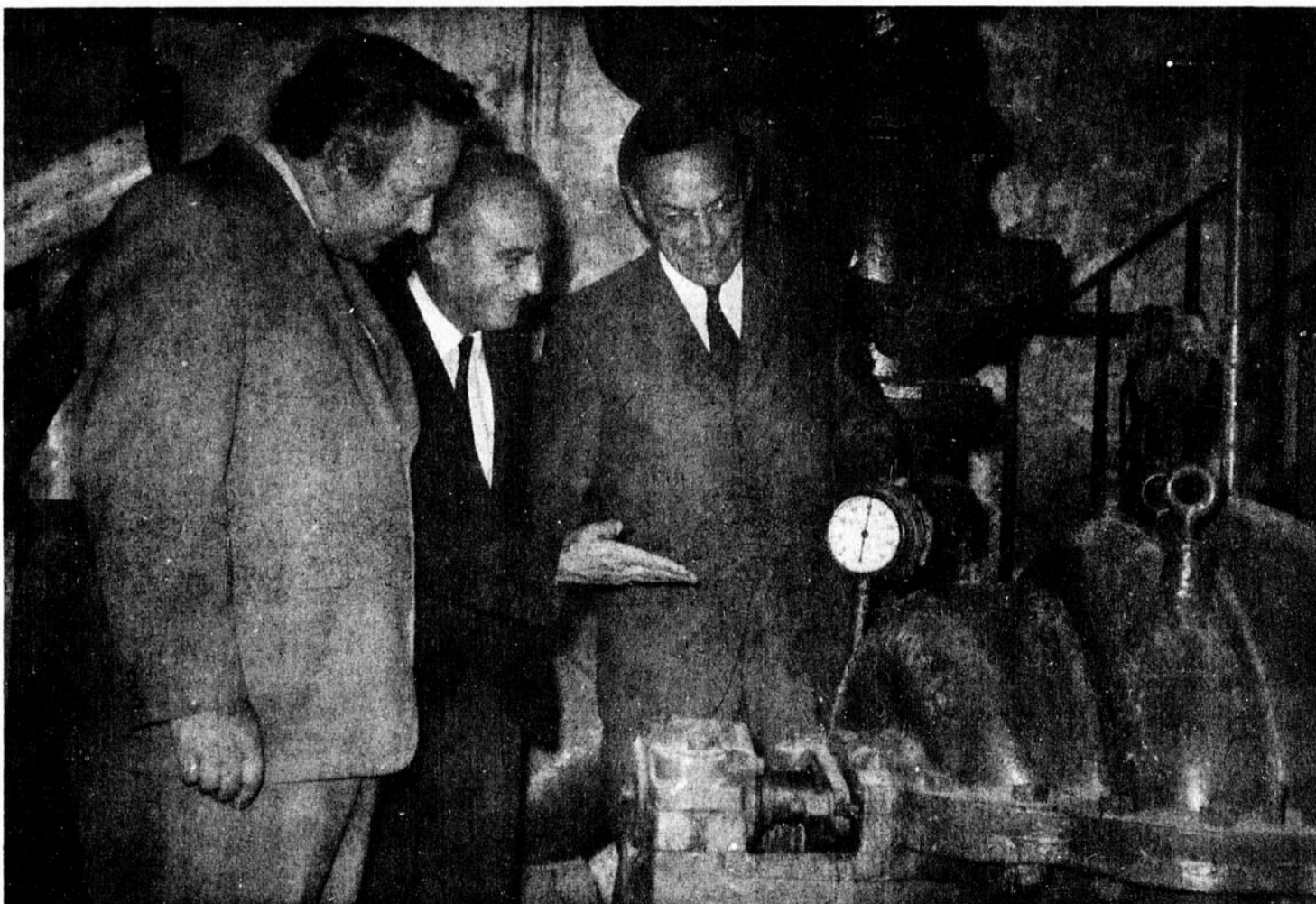
(VOIR PAGE 9)

## CA BOUGE "BOUGREMENT" A LA CITE DES ARTS ET DES SPORTS

(VOIR PAGE 8)

## Il meurt dans un incendie

(VOIR PAGE 14)



Le maire Raphaël Barrette (à droite) examine les nouvelles installations à l'aqueduc municipal en compagnie du conseiller Roger Gagnier (gauche) et de l'ingénieur Alcide Lafontaine (centre).

## Lettres envoyées par Cadieux

Le 16 septembre 1970, Gérard Cadieux, m.p.p., député de Beauharnois et adjoint parlementaire au Travail, faisait parvenir une lettre à M. Norman W. Clifford, à la Commission Scolaire Salaberry de Valleyfield, et à M. P. V. Gagné, c.a., à la Commission Scolaire Régionale Salaberry. Voici le texte de ces deux lettres.

Québec  
le 16 septembre 1970  
Monsieur Norman W. Clifford,  
sec.-trés.  
Commission Scolaire  
Salaberry de Valleyfield,  
Case postale 428,  
Valleyfield,  
Comté de Beauharnois.  
Sujet: dossier no: 6009-00.  
Cher monsieur.

Vous avez reçu il y a quelques jours, l'autorisation du ministre de l'Éducation, l'honorable Guy St-Pierre de placer des commandes pour un montant total de \$28,932.92 pour l'achat d'équipement pour le service d'éducation physique.

Tenant compte des explications qui y étaient mentionnées, dans la lettre du ministre, j'espère que le tout est conforme aux désirs de la commission scolaire Salaberry-de-Valleyfield.

Je demeure,  
Votre tout dévoué,  
Gérard Cadieux, m.p.p.  
Député de Beauharnois et  
Adjoint parlementaire au  
Travail.

Québec  
le 16 septembre 1970  
Monsieur P. V. Gagné, c.a.  
sec.-trés.  
Commission Scolaire  
Régionale Salaberry,  
24, rue Bergevin,  
Salaberry-de-Valleyfield.  
Monsieur le secrétaire.

Vous avez dû recevoir il y a environ un (1) mois, l'autorisation du ministre de l'Éduca-



Dans le cadre de la Semaine Provinciale des Centres Culturels, dimanche soir dernier avait lieu au Centre d'Art du Parc Sauvé, l'inauguration du Mini Salon de la Femme qui se poursuivra au cours de la semaine. Voici quelques photos de cette soirée. Photo du haut, une élève de Mme Gérard Despots, Johanne Primeau exécutant un travail au fusain. A droite, Mme Madeleine Richer et Mme Simone

Haineault, présentent des tricots. Au bas à gauche: Mlle Collette Monnière exécute un travail de peinture et à droite, Mme Marcelle Trépanier donne une démonstration de poterie. Une exhibition à ne pas manquer au Centre d'Art du Parc Sauvé. Ce Mini Salon de la Femme a été inauguré par Mme Raphaël Barrette, épouse du Premier Magistrat. (Photos: Peter Rozon)

tion, l'honorable Guy St-Pierre, concernant l'emprunt par obligations au montant de \$1,866,000, pour la construction d'une école polyvalente à Valleyfield, suivant les résolutions du 23 avril, le 13 juillet, et le 6 août 1970.

Cet emprunt a également été autorisé par le ministre des Affaires municipales ainsi que par la Commission municipale du Québec.

Le tout est sujet aux dispositions du circulaire qui vous est parvenu.

J'espère que ceci est à l'entière satisfaction de la Commission scolaire régionale Salaberry.  
Je demeure,

Votre tout dévoué,  
Gérard Cadieux, m.p.p.  
Député de Beauharnois et  
Adjoint parlementaire au  
Travail



Un Mini Concert fut présenté dimanche soir au Centre d'Art du Parc Sauvé à l'occasion de l'inauguration du Mini Salon de la Femme qui se tient à cet endroit tout au cours de la semaine. Dans la photo du haut à gauche: Mlle Michèle Leroux qui exécute quelques pièces musicales. A droite la pianiste Mlle Michèle Archambault. Au bas à gauche, la pianiste Marie-Claire St-Maurice et à droite à la flûte, Mlle Anne-Marie Brouillette. Ce Mini Concert était sous la présidence d'Honneur de Mme Raphaël Barrette. (Photos Peter Rozon)

# Topaze Fleuriste

18 JACQUES-CARTIER  
VALLEYFIELD 371-1818

## MAINTENANT

NOUVELLE  
ADMINISTRATION

M. & MME. LÉO PARÉ  
PROP.

POUR

- FÉLICITER
- RÉCONFORTER
- REMERCIER
- TRADUIRE VOTRE AMOUR

UTILISEZ LE LANGAGE  
QUE SEUL LE COEUR PEUT  
PERCEVOIR VRAIMENT

371-1818



Récemment avait lieu une réunion de la Société Canadienne du Cancer, section Valleyfield. On profita de l'occasion pour lancer la Campagne Financière annuelle qui se tiendra à la fin du mois. Dans la photo du haut: Mme Germaine Emond, présidente de la section Valleyfield, M. J. M. Pednault, secrétaire itinérant de la Société et Mme Colombe Gaudreau. Photo du bas: Mme Germain Goyer, Mme Paul-Osée Leduc, présidente de la Campagne Financière et Mme Raphaël Barette, épouse du Premier Magistrat. (Photos: Peter Rozon)

## Textile canadien

Les filatures canadiennes de coton ont transformé moins de fibres en juillet que durant le mois correspondant de l'an dernier, rapporte ecs jours-ci l'Institut Canadien des Textiles.

La consommation des fibres en juillet s'est chiffrée par 11.123.000 livres comparative-ment à 12.161.000 l'an dernier. Le total cumulatif pour cette année est de 112.427.000 livres, comparé à 124.910.000 livres à la même date l'an dernier.

Dans une mesure croissante, les fibres synthétiques remplacent le coton comme mati-

re première dans l'industrie canadienne des textiles de coton; conséquemment, ce rap-

port montre le poids de toutes les fibres utilisées dans l'industrie.

104 Du Marché Valleyfield

chez *Georgette* ENRG.

CONFECTION pour DAMES et JEUNES FILLES

Tél.: 371-1785

**C'EST UN RENDEZ-VOUS A LA CAVE P'TIT MOUSSE**

VENDREDI & SAMEDI: 7:00 p.m. à 2:00 a.m.  
CHANTEZ, DANSEZ ET AMUSEZ-VOUS.  
JOHN ET SON ENSEMBLE (Musique Rythmée)

WESTERN — TOUS LES VENDREDI — SAMEDI  
SYNTONISEZ CFLV AUX CHRONIQUES DES SPECTACLES

**L'AUBERGE HILL TOP** entrée gratuite

ROUTE 17 VAUDREUIL TEL. 453-3401 — 234-4062

CUISINE FRANÇAISE

## Témoins importants capturés

Les divers corps policiers de la région de Châteauguay ont réussi un joli coup de filet la semaine dernière en capturant deux récidivistes, André Lévesque et Michel Boucher, qui sont détenus comme témoins importants, relativement au vol à main armée commis à une succursale de la banque Royale du Canada, à Châteauguay Centre.

Cependant, dans la poursuite, deux autres lascars sont parvenus à prendre le large.

On sait que le tout a été ponctué de coups de feu.

C'est sur une île, face à Maple Grove, qu'on a intercepté les deux individus qui comparaitront sous peu au palais de

justice de Valleyfield. Le montant du vol a été établi à \$15,000. L'argent n'a pas encore été retrouvé.

## Les vols dans les banques et les caisses populaires

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré avoir donné instruction, à la Commission de Police du Québec, de procéder le plus rapidement possible à une étude de tous les aspects de la situation qui prévaut dans le domaine des vols à main armée dans les institutions bancaires et les caisses populaires.

Il a signalé à ce sujet, que pour l'année 1969, il y avait eu au Canada 356 vols à main armée dans les banques à charte et que le Québec en comptait 259, ce qui indique les proportions alarmantes de ce genre d'activités criminelles dans la province de Québec.

D'après les informations que possède le ministre, les banques qui ont fait le plus d'efforts pour améliorer leurs mesures de sécurité ont réussi à réduire le nombre de vols dans leurs succursales.

Il s'agira donc pour la Commission de Police d'étudier l'ensemble de la situation en collaboration avec les institutions bancaires ou de crédit concernées pour faire des recommandations quant à la sécurité du personnel, du public et dans le but de diminuer l'incidence du crime en ce domaine. La Commission pourra également faire des suggestions au corps policiers pour améliorer leur efficacité.

**1 VERSEMENT UNIQUE:**

**2 RENDEMENT ÉLEVÉ**

**3 PLACEMENT EN PREMIÈRES HYPOTHÈQUES**

Le Fonds Desjardins "B" est un Fonds mutuel hypothécaire  
\$100 suffisent et aucuns frais d'entrée pour être participant  
Minimum \$5.00 par mois

**9 1/8 %**

au 1<sup>er</sup> septembre 1970

**LE FONDS DESJARDINS "B"**



**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC**

POP-SAC-A-VIE-SAU-SEC-FI-CO-PIN

Pour plus de détails postez ce coupon dès aujourd'hui

Société de Fiducie du Québec LGV 3  
511 Place d'Armes  
Montréal Tél.: 844-3766

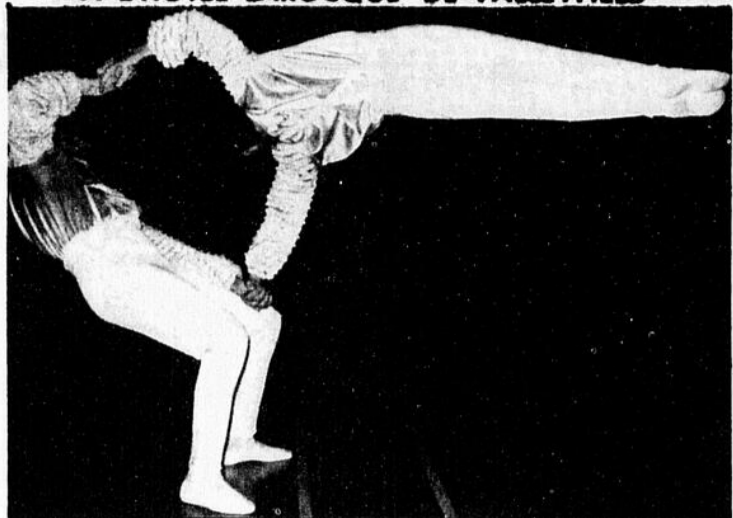
Je désire obtenir des renseignements sur  
 le FONDS DESJARDINS "B"  
 le PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

UN AUTRE SERVICE DE VOTRE CAISSE "POP"

QUI PENSE À DEMAIN,  
ADHÈRE AU FONDS DESJARDINS!

**PROGRAMME DE CHOIX  
A L'HOTEL LAROCQUE DE VALLEYFIELD**



"LES DAVIOS"



"LINE PAULE"

M. Antonio Deslauriers, prop. de l'Hôtel Larocque, toujours scucieux de plaire à sa nombreuse clientèle présentait la semaine dernière, le fameux duo "DAVIOS", acrobates de grande réputation qui se sont produit à Terre des Hommes, remportant un éclatant succès. Au même programme la charmante "Line Paule" talentueuse chan-

teuse de charme qui souleva la foule par sa jolie voix. — "Linda", danseuse de couleur, égayait elle aussi par ses performances et son talent.

Bravo à M. Deslauriers qui ne cesse de s'efforcer de fournir toujours des spectacles de premier choix aux Campivalenciens et la région de Valleyfield.



Saméai soir dernier au Club de Golf de Valleyfield avait lieu la soirée de fin de saison des activités de la section féminine du Club de Golf de Valleyfield. L'on proria de l'occasion pour présenter les nombreux prix et trophées remportés par les dames au cours de la saison. Au nombre des récipiendaires de trophées l'on remarque de gauche à droite: Mme Paul Comte, Mme Marjorie Fern, Mlle Huguette Perron, capitaine des dames, Mme Henriette Charette, Mme Alice Levac, Mme Régine Daoust et Mme Gilberte Bastien. N'apparaît pas sur la photo, la Championne de la Classé "A" chez les dames, Mme Myrna Fleeming. (Photo: Peter Rozon)

**Voulez-vous savoir?**

Les locustes ou "Kotydidés" en anglais peuvent quelques fois entrer dans votre maison l'été. Le mâle fait entendre, durant les belles soirées d'été, un chant que l'on attribue souvent aux cigales. Les locustes peuvent se nourrir de feuilles, d'insectes et de larves.

La plupart sont vertes avec des ailes fines, ayant l'apparence de feuilles sur le dessus. Leurs antennes sont longues. Les mâles produisent le chant d'appel des différentes espèces. Les locustes entendent par des "oreilles" qui se trouvent sur la partie supérieure des pattes de devant.

Les femelles, reconnaissables à leur long ovipositeur, déposent 100 à 150 œufs sur des feuilles, au début de l'automne. A moins que vous n'aimiez la musique, les locustes sont d'aucun embarras. De leur couleur verte, elles sont très jolies à regarder.

**Bain forcé par deux chasseurs**

Deux chasseurs qui s'étaient camouflés dans une embarcation pour pratiquer leur sport favori en fin de semaine, à la hauteur de l'Île-aux-Tourtres dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, ont connu quelques désagréments, habituellement fort peu recherchés à cette période de l'année.

MM. Réal Gauthier et Michel Lalonde, âgés de 28 et 27 ans et demeurant respectivement à Pincourt et Hudson, ont en effet eu la désagréable surprise de voir leur embarcation chavirer sous eux, au moment où ils s'y attendaient le moins.

Forcés de regagner un îlot à la nage, les deux aventuriers ont dû passer la nuit à la belle étoile, sous une température qui n'avait rien de celle de la Floride.

Ce n'est que le lendemain matin qu'ils furent rescapés par des camarades.

M. Lalonde a souffert d'un choc nerveux, alors que son compagnon a été traité pour engelures aux pieds.

Nous espérons que les chasseurs tireront profit de cette mésaventure en faisant preuve de plus de prudence dans le choix de leur embarcation.

**QUELQUE CHOSE**

**A VENDRE,**

**A LOUER,**

**VOYEZ**

**LA GAZETTE**



Le Cercle des Loisirs de St-Eugène a clôturé ses Jeux d'Été 70, avec un tournoi de croquet et de tennis. La soirée s'est terminée par une épluchette de blé d'Inde, dégusté par des parents et amis. Les échevins des quartiers Champlain et Bellerive, Messrs. Napoléon Lalonde et Roger Gagnier étaient de la partie et ont encouragé les jeunes joueurs de tennis et les vétérans du croquet.

QU'EST-CE QUI VOUS PREND DE ME REGARDER COMME ÇA? J'SUIS PAS LA CAUSE DU CONFLIT DES GÉNÉRATIONS. J'EN AI VU DE TOUTES LES COULEURS ET DE TOUTS LES STYLES... J'SUIS PAS BÂTIE D'HIER, VOUS SAVEZ... ET DANS MA SAGESSE J'ME POSE DES QUESTIONS COMME, PAR EXEMPLE, SI ON ME RECOUVRAIT D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM, J'SRAIS PLUS CHAUDE TOUT L'HIVER. Y'EN A MÊME QUI M'ONT DIT QU'AVEC LE REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM CLIMATIC 25 VOUS GARDEZ DEUX FOIS PLUS DE CHALEUR ET À MOITIÉ PRIX, À CAUSE DE L'ISOLANT BLEU. J'AIMERAI BIEN ME FAIRE RECOUVRIRE D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM... PEUT-ÊTRE QU'APRÈS J'AURAI DES VISITEURS CAR ENTRE NOUS, J'EN AI ENCORE DEDANS...

revêtement en aluminium  
**Flexalum®**  
un produit  
**Hunter Douglas**  
2501 route Trans-Canada,  
Pointe-Claire, Montréal 740, Qué.

DEPOSITAIRE AUTORISÉ  
**GEORGES ROBERT ALUMINIUM**  
ST-LOUIS DE GONZAGUE 373-5633  
Clapboard, portes, ornements et  
fenêtres en aluminium - estimé grâtuit

## DANS UN MATCH HORS-CONCOURS ST-VICTOR vs LE NATIONAL vendredi soir à Valleyfield

Le National de Valleyfield de la Ligue de Hockey Junior Richelieu en viendra aux prises avec les Canadiens de St-Victor de la Ligue Montréal Junior, vendredi soir à 8 heures 15 à l'aréna de Valleyfield, dans un match d'avant-saison.

Les amateurs de hockey de la région pourront à loisir juger de la valeur de notre équipe junior à la veille de l'ouverture de la deuxième saison du circuit Larry Soly. Depuis une semaine, le camp d'entraînement du National va bon train, et malgré le fait qu'il y ait plusieurs postes à

combler par suite du départ des vétérans de l'an dernier, l'instructeur Russell Haworth semble très confiant de pouvoir former une équipe bien équilibrée. Plusieurs recrues impressionnent au camp du National et ceci augure très bien pour la prochaine campagne.

Nos porte-couleurs subiront un véritable test contre les Canadiens de St-Victor, cette filiale des Canadiens Juniors de Montréal. C'est cette même équipe qui l'an dernier avait éliminé le National en semi-finale du tournoi provincial des Ligues Junior B, puis avait

fait subir le même sort au Amqui en Gaspésie, pour se mériter le titre de champion provincial.

L'instructeur Russel Haworth devra faire appel à tous ses atouts pour disposer du St-Victor. Il peut cependant compter sur six vétérans qui auront leur mot à dire. Robert Larocque sera de retour dans les filets du National et il devrait se révéler l'inspiration de l'équipe à la défensive. D'autre part, on attend beaucoup de Serge Loiselle à l'offensive. Serge a un talent de compteur naturel et possède un excellent coup de patin. Il pourrait facilement devenir le leader de l'équipe. Quand aux autres vétérans, Laurent Laberge, André Miron, Mario Poirier et Michel Soly, l'expérience acquise l'an dernier avec le National en fera cer-

tainement de solides joueurs d'avant.

Le seul problème de taille est celui de la défensive. Dans les filets, aucun problème. Pour seconder Robert Larocque, Jean-Pierre Bougie et Jean-Luc Pilon se livrent un intéressant duel au camp, et le choix de l'un ou l'autre sera difficile à faire. Mais, parmi les défenseurs, l'instructeur Russell ne pourra s'appuyer sur aucun vétéran de l'an dernier. Actuellement, les recrues au camp d'entraînement font belle figure mais rien ne peut compenser un manque d'expérience. Mario Faubert, Gordon Duke, Sylvain St-Pierre, Donald Glaude, André Nadon, Serge Chatigny et Michel Robert bataillent pour se mériter un

poste de défenseur, et là aussi le choix sera difficile à effectuer. De toute façon, tous ces joueurs demeureront avec le National jusqu'à la fin de l'entraînement, de sorte que tous auront la possibilité de démontrer tout leur savoir faire et l'instructeur Russell sera alors plus en mesure d'évaluer chacun des titulaires au poste de défenseur.

A noter, donc, vendredi soir, 8 heures 15, à l'aréna de Valleyfield, les Canadiens de St-Victor (l'an dernier le Mon Retour) vs le National de Valleyfield, dans une joute hors-concours. A une semaine de l'ouverture de la saison régulière, cette partie donnera certainement une bonne idée du potentiel de notre équipe.

Michel Jolicœur

## "LIGNE OUVERTE" A CFLV

Mgr Guy Bélanger, évêque du diocèse de Valleyfield, revient à l'antenne de CFLV Radio Valleyfield, commençant le 28 septembre et tous les lundis par la suite, entre 11 heures 15 et 11 heures 45 de l'avant-midi.

L'évêque de Valleyfield se fait alors un plaisir de répondre à tous ses diocésains en "direct", à cette émission "Ligne Ouverte."

Mgr Bélanger, 43 ans, est un des premiers évêques canadiens à s'adresser à ses ouailles par truchement de la radio. Il est reconnu comme une grande compétence dans le

domaine religieux. Il désire surtout contribuer à solutionner les problèmes qui pourraient exister à l'échelle diocésaine.

Cette année, Mgr Bélanger a l'intention d'inviter tout particulièrement les jeunes à lui téléphoner au cours de cette émission hebdomadaire du lundi avant-midi. De cette façon, dit-il, je serai en mesure de mieux les comprendre tout en apportant une certaine contribution, si possible, aux problèmes qui font face à la jeunesse étudiante et autre d'aujourd'hui.

## Femmes chefs d'entreprise se groupent dans la région

L'Association mondiale des femmes chefs d'entreprise lance dans les comtés de Châteauguay et Beauharnois une nouvelle section qui prendra force le mardi, 29 septembre prochain.

Le lancement de cette branche se fera à la centrale hydroélectrique de Beauharnois dès 14 heures, suivi d'une visite des écluses de la voie maritime à Melocheville.

Il y aura réception civique à Beauharnois à 16.30 heures

et finalement un dîner d'inauguration sera servi à 19 heures au club de golf Bellevue.

Entre autres choses, on y fera rapport du congrès international des femmes chefs d'entreprises qui s'est tenu dernièrement à Marseille.

Toutes les dames de la région, intéressées à suivre ces activités du 29 septembre, n'auront qu'à se rendre à l'Hydro-Québec de Beauharnois, sans autre invitation.

## Perte de \$35,000 à Dominico

Tôt samedi matin les pompiers de Ste-Martine aidés de leurs collègues de Mercier ont dû se rendre à l'usine de chaises et mobiliers Dominico de Ste-Martine pour maîtriser un incendie de grande intensité qui, effectivement, a causé pour \$35,000, de dommages à l'établissement.

Sous les ordres du chef Henri Laberge, les sapeurs ont mis plus de 13 heures à circonscrire les flammes.

Il est clair que la production à l'usine Dominico sera retardée et fonctionnera au ralenti durant les prochains jours.

Durant la même journée, mais dans l'après-midi cette fois, un autre incendie a complètement détruit une grange appartenant à M. Jacques Vallée située dans le rang Ste-Marguerite à Mercier. En dépit des efforts constants des pompiers de Ste-Martine et Mercier, rien n'a pu être épargné.

Outre la grange et une grande quantité de bois, une bête à corne est au nombre des pertes subies par M. Vallée.

Heureusement, il n'y a eu aucun blessé.

## Travaux terminés à l'aqueduc

La ville de Valleyfield a investi une somme de \$75,000, dans l'amélioration de son système d'aqueduc. Les nouvelles installations ont pour résultat immédiat de donner une meilleure pression d'eau à plusieurs endroits de la cité.

Le responsable de ce département municipal, le conseiller Roger Gagnier, nous a d'ailleurs donné les détails suivants à ce propos: à l'intersection de la rue Victoria et de la 17ième avenue (Bassin), la pression était de 45 livres en 1969 alors qu'elle se situe maintenant (avec les changements) à 65 livres. Au coin Académie et Victoria, de 51 livres qu'elle était en 69, la pression est passée à 65 livres. A l'intersection Ellice et Quevillon, on note une augmentation de l'ordre de 21 livres de pression puisqu'elle est passée de 27 à 48. Si on

parle de l'extrémité de la Petite Baie (où il n'y avait pas de service d'aqueduc auparavant) il faut dire que la pression est de 50 livres. Quant au coin Larocque et Rang Double, la pression a été portée de 30 à 51 livres.

M. Gagnier a évidemment tenu à préciser qu'en cas d'incendie ou conflagration, le service d'incendie de Valleyfield aurait plus de facilité à circonscrire les flammes ayant plus de moyens à sa disposition. Une plus grande pression permet, cela va de soi, de brancher plus de boyaux d'arrosage en même temps.

Sur ce point, l'ingénieur municipal, M. Alcide Lafontaine a noté que Valleyfield répondait présentement aux normes gouvernementales en matière de protection contre les incendies. L'aqueduc doit en effet être capable de four-

## Baseball echos

Dimanche, le 27 septembre, au terrain de l'exposition à 1:00 p.m., la Ligue de Baseball Mineur de Huntingdon met fin à ses activités, cette année, en présentant une "Joute d'étoiles" dans les catégories Pee Wee et Midget:

Etoiles vs Expo (Pee Wee: Champion 1970)

Etoiles vs Huntex Ltd. (Midget: Champion 1970).

Des Trophées seront offerts aux équipes gagnantes par le président, M. Gaston Parent.

A ne pas manquer: Les entraîneurs et les Members de la Direction disputeront 2 manches contre les champions.

Du chocolat au lait sera distribué aux joueurs par un laitier local.

Chers parents, c'est votre dernière chance de voir vos enfants en pleine action cette année.

Miss Baseball 69-70, Mlle Carole Langevin lancera la première balle. Aussi, cette année, notre souper annuel (Ragoût de boulettes) se tiendra samedi le 10 oct. 1970, à 6:30 à l'École Polyvalente Arthur Pigeon. Les Joueurs vous offriront des billets. — Encourager la Ligue, c'est encourager vos enfants. — Aussi, distribution des Trophés et Couronnement de Miss Baseball 70-71.

Nous comptons sur votre présence —

En cas de pluie, la joute sera remise au prochain dimanche.

## A Huntingdon

A Huntingdon, pour l'année 1970-71, le service de l'éducation permanente de la Commission Scolaire Régionale Salaberry, est heureuse d'en informer la population de Huntingdon et des environs: Est responsable de l'Education Permanente des adultes à Huntingdon, M. Jean Beauchamp résident de Huntingdon et professeur à la Polyvalente Arthur Pigeon, a été nommé responsable de l'éducation des adultes.

## Le capotage d'un tracteur

Le capotage d'un tracteur dans le rang des anges à St-Télesphore a causé des blessures à son conducteur durant le week-end.

La victime, M. Jacques Liboiron, 14 ans, fils de M. et Mme Philippe Liboiron, agriculteur de St-Télesphore, a subi une fracture de la jambe droite.

Il a été traité à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield et a pu regagner sa résidence par la suite.

nir 5,000 gallons d'eau par minute.

Le maire Barrette, quant à lui, s'est félicité du fait que la complétion des travaux d'aqueduc (\$75,000.) signifiait pour lui qu'il avait ainsi rempli une de ses promesses électorales faite lors du dernier scrutin municipal.

# la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield

Adresse d'affaires: — 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield

Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620

Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudeuil-Soulanges

VOL. 35 HUNTINGDON, QUEBEC NO. 14

# FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE

MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN  
ACCEPTÉ A PARITÉ

JEU., VEN., SAM., DIM. - 24-25-26-27 SEPT.

Admission réservée aux Adultes

A CAPACIOUS Monument to Voluptuous GRATIFICATION fanned by the ENGULFING Flames of Wanton DESIRE, HATE, JEALOUSY and Luxurious FULFILLMENT

Too Much for One Man

## " I AM SANDRA "

A U S S I



## " THE RAMRODDER "

# A la Cité des Jeunes de Vaudreuil

## Début des cours à la Cité

Les dates d'inscription aux cours du Centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil ont été fixées du 21 au 25 septembre 1970 et les premiers cours seront donnés samedi le 3 octobre suivant.

### MUSIQUE

Au programme des cours de musique destinés à la clientèle des enfants et à celle des adolescents, voici, ce que la Cité des Jeunes de Vaudreuil vous propose:

Cours de piano, flûte à bec, flûte traversière; violon, guitare, chant, chant choral ainsi que les cours de solfège et de théorie. Tous les cours inscrits au programme du secteur musique donne à chaque élève le droit de se présenter aux examens de l'école normale de musique de Westmount ou à ceux de l'école Vincent D'Indy.

### BALLET

Les cours de ballet donnés par Nancy Idaka sont de mieux en mieux connus par la population enfantine de la région qui s'inscrit à ces cours depuis quelques années déjà. Pour permettre à chaque enfant de

connaître ses véritables qualités de danseur, Nancy Idaka n'hésite pas à réunir ses élèves sur la scène du grand théâtre du Centre Culturel, dès qu'ils sont aptes à le faire. Les inscriptions aux cours de ballet se font entre le 21 et le 25 septembre inclusivement.

### ENFANTS

Le secteur enfant du centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil est le secteur où les enfants sont choyés et où ils apprennent à s'amuser entre eux. Il y a d'abord le Jardin Bout d'Choux, jardin destiné aux enfants de 3 et 4 ans. Ils y font des rondes, des jeux, des danses, chansons et comptines sans compter les activités manuelles comme le bricolage. Samedi-Jeunesse est destiné à tous les enfants et adolescents de la région. A leur disposition, les meilleurs moniteurs. Au programme du Samedi-Jeunesse, les activités les plus enrichissantes et les plus intéressantes.

Renseignements: 234-9311 ou 458-7110.

## Concert intime

Le Musée Historique de Vaudreuil, en collaboration avec le secteur Musique du Centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, propose aux amateurs de musique de chambre un concert qui aura lieu au musée de Vaudreuil, samedi le 10 octobre prochain, à 20:30 heures.

Au programme de ce concert qui met en vedette le quatuor à cordes Falaise et le pianiste Armas Maiste, il y aura un quatuor de Haydn, un quatuor de Alec Templeton, et le quintette de Shumann.

RENSEIGNEMENTS: Louise Myette, 234-9311 ou 453-7110, postes 204/226.

## Pleins Feux

La Cité des Jeunes de Vaudreuil désire faire une rectification au sujet des dates des Pleins Feux qui ont été publiées dans notre édition de la semaine dernière.

En effet, c'est du 4 au 13 décembre qu'aura lieu le Pleins Feux sur Hudson, Ste-Martine et Pointe-du-Moulin et le Pleins Feux sur Côteau-Landing et Dorion aura lieu du 22 au 31 janvier.

## SPORTS

Inscrivez-vous sans plus tarder aux cours ainsi qu'aux activités sportives inscrites au programme de la Cité des Jeunes de Vaudreuil. Ces activités sont les suivantes:—

Ping pong, tir à l'arc, gymnastique artistique pour filles, gymnastique artistique pour garçons, judo, karaté, badminton, basket-ball et boxe. Tous ces cours débiteront samedi le 3 octobre 1970.

Pour plus de renseignements vous êtes priés de vous adresser, avant le 26 septembre, à M. Jean Guy Côté, entraîneur. Tél. 234-9311 ou 453-7110.

## Secteur théâtre à Vaudreuil

Voici quelques renseignements concernant le récent congrès du théâtre régional dans Vaudreuil - Soulanges, congrès qui s'est tenu au Centre Culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, du 14 au 18 septembre dernier.

A. — Les destinées des troupes de la région sont confiées à un comité régional composé des responsables de chacune des troupes;

B. — Le comité régional se donnera un conseil exécutif le 2 octobre prochain;

C. — Le comité régional regroupe: a) les troupes indépendantes, b) les troupes membres et, c) les troupes affiliées;

D. — Les troupes membres sont: l'Atelier dramatique de Vaudreuil, de Dorion, de l'Île-Perrôt et de Pointe-des-Cascades et le centre dramatique de Vaudreuil-Soulanges;

E. — Le comité régional espère regrouper de la sorte tous les groupes de théâtre du sud-ouest québécois;

F. — Le congrès a reporté au 2 octobre l'assemblée pu-

blique au cours de laquelle sera dévoilé le programme annuel, la liste des spectacles de la saison, la liste des cours ainsi que les noms des professeurs, etc.

Les responsables du conseil exécutif seront: président: responsable des activités externes; vice-président: responsable de l'interne, secrétaire: responsable de publicité et information; trésorier: responsable d'administration; conseiller responsable de l'orientation.

G. — Cette soirée, celle du 3 octobre 1970 sera suivie d'un happening au cours duquel chacun des "ateliers théâtre" aura l'occasion de se manifester. Le tout sera suivi d'une danse, d'un mini encau au profit du comité régional. Il y aura également projection de films et de diapositives.

Ce happening et la soirée qui le précède auront lieu de 19:30 à minuit.

Bienvenue à tous.

RENSEIGNEMENTS: Pascal Desgranges, responsable du théâtre, tél. 234-9311 ou 453-7110.

## —Nouvelles de Ormstown—

Activités des Ligues de Sacs de Sable pour la semaine du 15 septembre.

Chez les Hommes: Le plus haut double: Réjean Crête 12,350 pts. Le plus haut simple, Réjean Crête 6,430 pts. Le plus haut carreau, Réjean Crête 1,700 pts. Le plus petit simple, Pierre Caza 1,350 pts. Le plus petit carreau, Josaphat Beauchamp avec 520 pts. dans la boîte.

Chez les Dames: Le plus haut double, Aldérina Crête 9,450 pts. Le plus haut simple Aldérina Crête 5,190 pts. Le plus haut carreau Aldérina Crête 1,330 pts. Le plus petit simple, Jeanne Caza avec 390 pts. dans la boîte. Le plus petit carreau, Jeanne Caza avec 420 pts. dans la boîte.

Dimanche le 27 septembre aura lieu, à travers les rues de notre village, une marche étudiante organisée par M. Réal Boucher, principal, en vue d'amasser des fonds pour la Classe Verte, qui aura lieu à Val Morin, du 4 au 9 octobre.

Le départ se fera à l'École

Notre Dame du Rosaire à 1 heure p.m.

La visite de paroisse se continue cette semaine. Les paroissiens des rues Ligget, Cross, Prince-Albert, Victoria, Châteauguay, Derby, Wellington, McBain, Bay et Edward recevront la visite de M. l'abbé O. Lepage.

Dans la campagne, M. l'abbé E. Daigneault fera la visite dans les rangs Quatre, Trois et Tullochgorum.

### Voyage en Europe

Vendredi le 11 septembre, Mlle Lucille Varin, avec un groupe organisé, partait de Montréal pour un voyage d'un mois dans différents pays d'Europe. Elle arrivait à Londres le 17 septembre et visitera notamment l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Italie etc.

### Prompt rétablissement

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement à MM. Josaphat Beauchamp et Eusèbe Soucy qui sont hospitalisés au Barrie Memorial et à M. Wilfrid Leduc qui se trouve au Royal Victoria, à Montréal.

# André Blanchard a besoin de \$3,000. Il n'a plus les moyens d'aller chez Normand.



Depuis deux ans, André va souvent chez Normand, et chaque fois, ça lui coûte plus cher. Normand, c'est le garagiste du coin. André a dépensé une petite fortune en réparations pour sa vieille auto. Mais la dernière facture l'a convaincu que Normand avait raison: il doit acheter une auto neuve.

Ce qui lui reste à faire maintenant, c'est d'obtenir de la Banque de Commerce un prêt pour sa nouvelle auto. Ensuite, ça lui coûtera moins cher pour voir Normand: il arrêtera seulement pour faire le plein.

A la Banque de Commerce, nous ferons tout pour qu'André

puisse s'acheter une nouvelle auto. Nous le conseillerons aussi sur la meilleure façon de rembourser son prêt bancaire Commerce.

Nous ferons la même chose pour vous, même si vous n'êtes pas un client de la Banque de Commerce. Que ce soit pour une nouvelle auto, une tente-roulotte ou un camion, venez nous voir... vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

## Ça marche avec la Banque de Commerce.



## Des écussons de gentilhomme aux pêcheurs comme chasseurs

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, annonce que les pêcheurs comme les chasseurs peuvent se mériter un écusson de "Gentilhomme en chasse et pêche". Cette distinction est accordée par les officiers du Service de la faune et reconnaît une collaboration aux travaux biologiques de l'année. Les sportifs qui ont déjà mérité ce témoi-

gnage le recevront bientôt. Les autres sont invités à fournir la collaboration requise.

L'écusson de "Gentilhomme en chasse et pêche" est imprimé en deux couleurs, rouge et or, sur une toile que l'on peut coudre à son veston-sport ou à son coupe-vent. En plus de la traditionnelle fleur de lys, on peut y voir trois dessins qui symbolisent la pêche, la chasse au gros gibier et la chasse aux

oiseaux migrateurs ou non, le tout sous le signe de la collaboration 1970 au domaine de la faune.

Mme Kirkland-Casgrain a précisé que le titre de noblesse de gentilhomme en chasse et pêche sera remis dans les circonstances suivantes:

1—aux pêcheurs qui auront retourné une étiquette de poisson marqué et ce, en spécifiant les détails pertinents sur le poisson et sa capture;

2—aux chasseurs qui auront rapporté des bagues d'oiseaux et des renseignements appropriés;

3—aux chasseurs qui auront fourni des pièces anatomiques demandées pour des fins biologiques au cours des saisons

de chasse;

4—aux pêcheurs et aux chasseurs qui auront collaboré de façon très étroite en fournissant d'autres renseignements jugés d'importance par les officiers du Service de la faune.

On se souvient que l'an dernier le Service remettait aux chasseurs d'original et de chevreuil un semblable témoignage de reconnaissance. En 1970, on a voulu en gratifier non seulement les chasseurs d'original ou de chevreuil, mais aussi tous les chasseurs comme tous les pêcheurs méritants. L'écusson est maintenant disponible en quantité suffisante et sera remis aux récipiendaires à partir des différents bureaux du Service de la faune.

## Habitué des prisons d'Etat :

### Forte semonce du juge Perron

Un homme de 48 ans a reçu une semonce du juge Maurice Perron de Valleyfield vendredi au palais de justice local.

Germain Laurin qui, au cours des 30 dernières années a rendu des visites continuelles à divers pénitenciers, s'est fait dire par le magistrat qu'il était un habitué du crime et que la société n'avait que faire de gens tel que lui.

Je me surprend que la Couronne n'ait pas porté contre vous une accusation de criminel d'habitude, a déclaré le juge.

Vous avez décidé de vivre en marge de la société et votre détermination en ce sens semble irréductible.

Laurin qui était accusé d'un vol totalisant \$700, a finalement avoué sa culpabilité et malgré que la Couronne ait demandé une sentence de 10 ans d'emprisonnement, il n'a écopé que de trois ans.

Le juge Perron a expliqué sa clémence en disant que l'accusé avait connu une vie de déboires et remplie de difficultés.

## A Beauharnois:

### Discussion ouverte du quai

Le député Gerald Laniel a assisté à l'assemblée convoquée par le comité touristique du quai de Beauharnois en compagnie de 100 autres personnes dont des commerçants, des propriétaires d'embarcations de plaisance de Montréal et de la région et, évidemment, des maires de Beauharnois et Melocheville, MM. Charles-René Gagnon et Jean-Paul Montpéfit.

Les débats ont porté, cela va de soi, sur la construction d'une descente à bateaux et le réaménagement du quai fédéral de Beauharnois.

On a demandé à M. Laniel

son 3 pts. 3, Les Fauvettes et les Cardinaux 2 pts. 4, Les Rossignols 1 pt. 5, Les Rouges-Gorges, les Hibous et les Aigles 0 pt.

Votre publiciste,  
Claire Fournier.

## Incendie au Ranch Bonanza

Le propriétaire du ranch Bonanza de St-Stanislas-de-Kostka, M. Pierre Poirier, a été éprouvé en fin de semaine par la perte d'une bâtisse abritant neuf chevaux, quatre poneys et un équipement complet d'équitation sans compter moult autres effets.

C'est un incendie dont on n'a pu déterminer l'origine qui est la cause de ce grave désagrément.

Ce sont des voisins qui ont alerté le propriétaire mais il était déjà trop tard au moment où ils le firent.

## Pour les Paons, début de saison éclatant

Lors des activités de la ligue de bowling O'Keefe du dimanche soir, deux nouvelles équipes se joignent à la ligue, ce sont les Cardinaux et les Paons

Sur les allées 1 et 2: Les Paons massacraient les Rouges-George par le compte de 4 à 0, pour les gagnants Norma Leduc se distinguait avec une partie de 170 ainsi qu'un triple de 462, tandis que pour les perdants Mario Latour roulait 367.

Sur les allées 3 et 4: Les Vautours endormaient les p'tits Hibous par le compte 4 à 0 grâce à Réal "president" Leduc avec 430 tandis que pour les Hibous, Gérard Plante se contentait de 358, ce n'est pas trop beau pour un poteau! N'est-ce pas Gérard?

Sur les allées 5 et 6: Les Rossignols baissaient pavillon eux-aussi contre les Pinsons par le compte de 3 à 1, pour les Pinsons, Yvan le terrible roulait 386 tandis que pour les perdants Lise et Raymond Latour roulait 459 et 407.

Sur les allées 7 et 8: Les Condors flambaient eux-aussi les Aigles par le compte de 4 à 0 grâce à Médard Leduc avec 420, tandis que pour les Aigles Estelle Plante roulait

386.

Sur les allées 9 et 10: Les Fauvettes et les Cardinaux se divisaient, les honneurs avec des comptes de 2 à 2, pour les Fauvettes Normand Massé se distinguait avec un super triple de 506 ainsi que Gaëtan Plante avec 445, tandis que pour les Cardinaux Richard "Bedette" Latour qui ne lache pas prise, roulait 412 ainsi que Claude Brière avec 405.

Les plus hauts simples de la semaine: — Gaëtan Plante 205, Lise Latour 180.

Les plus hauts triples de la semaine: Normand Massé 506, Norma Leduc 462.

Le plus haut simple d'équipe de la semaine: Les Fauvettes 831.

Le plus haut triple d'équipe de la semaine: Les Fauvettes 2154.

Merci aux généreux commanditaires suivants, c'est grâce à eux que la ligue O'Keefe a atteint pour son quinzième anniversaire, un objectif de dix équipes. Au Bazar, Pharmacie Lemay, S.D. Pierre Robin, Bowling Bellerive, André Marleau, AVON Pierrette Leduc, Camille Barrette, Le Grillon, Laulippe Nettoyeur.

Positions des équipes: — 1. Les Paons, Les Vautours et les Condors. 4 pts. 2. Les Pin-

## Vos oeuvres communautaires — le Dr Lee

Le docteur Arnold Lee, de Carthage, New-York, Gouverneur du district 704 des Club Rotary, a recommandé aux rotariens de Valleyfield de participer activement aux oeuvres communautaires. De cette façon, dit-il, vous apporterez votre collaboration à la solution des problèmes à tous les échelons. De plus, vous aurez plus de facilités à atteindre des objectifs visés par votre club de service.

Le docteur Lee, qui s'est exprimé avec autant de facilité en anglais qu'en français, a aussi demandé à son auditoire d'écouter les jeunes qui sont à la recherche de communications. Il ne faut pas vous laisser influencer par les gestes de quelques-uns seulement au détriment de la majorité des jeunes.

Le Gouverneur Lee a ensuite demandé à son auditoire de ne pas être indifférent ni de faire preuve d'apathie dans notre société moderne. Il faut, a-t-il ajouté, vous intéresser à votre communauté si vous voulez progresser et vivre dans un monde meilleur.

Cette réunion du club Rotary de Valleyfield était présidée par M. Louis-Arthur Sullivan. C'est M. Claude Gendron qui a présenté le docteur Lee aux rotariens et leurs invités.

## GRANDE DANSE

Il y aura une grande danse sous les auspices des Dames Auxiliaires de la Fraternité des Charpentiers - Menuisiers, Local 542, au bénéfice de leurs oeuvres.

Samedi, le 3 octobre 1970, à 9.00 hres p.m. à la salle des Moose 67 Académie, Valleyfield. L'orchestre de Roy Elliott vous fera danser toute la soirée, le prix d'admission est \$1.25, il y aura des prix de présence, pour information s'adresser à Mme Marcel Loiselle 373-9307.

Si vous voulez bien vous amuser, c'est une soirée à ne pas manquer, réservez vos billets à l'avance.

## Appel d'offres.

Projet no 4735-18-701

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau GRAND MARAIS et branches, en les municipalités de Saint-Paul de Châteauguay, comté de Châteauguay, Saint-Etienne-de-Beauharnois et cité de Beauharnois, comté de Beauharnois.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 15 (Sala-berry), soit les districts électoraux de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, édifice "Le 200", 200 chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec 6, Québec, tél. 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2 h 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau du Sous-Ministre à l'édifice "Le 200" 12e étage, Québec 6, Québec.

Le JEUDI, 1 OCTOBRE 1970

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

ROMEO LALANDE  
Sous-ministre



## Ca bouge "bougrement" à la Cité des Arts et des Sports

Avec le mois de septembre, la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield bourdonne d'activités, et ce, dans les différentes activités mises à la disposition du grand public.

### JUDO

Au domaine des cours de judo, les adeptes de ce sport ont commencé mardi, le 22 septembre, leur première session d'entraînement. Les personnes désireuses de rejoindre le groupe peuvent le faire en communiquant avec les animateurs de la Cité des Arts, MM. René Lanctôt ou François M. Boyer, à 373-6573.

### YOGA

Les cours de yoga commenceront les 29 et 30 septembre pour les débutants, intermédiaires et intermédiaires plus.

### NATATION

Au domaine de la natation, les enfants commenceront leurs cours le samedi 3 octobre, à 9 heures du matin. Chez les jeunes, le cours s'adresse aux débutants, pré-juvéniles, juvéniles, juniors, intermédiaires et seniors.

### NATATION POUR LES ADULTES

Les cours de natation pour les adultes sont prévus, pour le premier groupe, les lundi et

mercredi, à 9h.30 p.m., tandis que ceux de deuxième groupe se rendront à la Cité des Arts, à 9h.30 p.m., le mardi et le jeudi. Le programme de natation pour les adultes comprend trois différents types de cours. no 1: Ouvrir les yeux sous l'eau-bobbings — méduse — glissement sur le ventre, mouvements des pieds au crawl et des mains au crawl, avec respiration et coordination si possible — glissement sur le dos, godille, dos crawlé si c'est possible: mouvements des pieds et des mains — plongeon tête la première. COURS no 2 (le grade no 1, est un prérequis) — Marinière, dos crawlé, crawl, nage élémentaire sur le dos — brasse si possible — sursillon, avec nage sur rescon (3 minutes) — plongeon tête la première. COURS NO 3 — (Le grade no 2 est un prérequis) — Même programme que le cours numéro 2 mais la brasse est obligatoire — perfectionnement des styles.

### PLONGEON

M. René Lanctôt a annoncé la reprise des cours de plongeon le 3 octobre.

### AUTRES ACTIVITES A LA

### CITE DES ARTS

Les cours de ballet, donnés sous l'égide des Grands Ballets canadiens sont commentés. Le cours est dispensé par des professeurs qualifiés, le samedi, de 10 heures à 4 heures. Les jeunes intéressées peuvent communiquer avec les responsables, à 373-6375.

Les cours de gastronomie et l'étude des vins commenceront le 14 octobre prochain. Le conditionnement physique va bon train. Il suffit d'appeler à la Cité des Arts pour obtenir des informations à ce sujet. Les arts plastiques commenceront le 3 octobre, tandis que les sessions d'échecs auront lieu le jeudi et le dimanche après-midi.

### COURS D'INSTRUCTEUR EN NATATION

Le cours d'instructeur en natation, sous la responsabilité de M. Jean Chiasson, sera dispensé le lundi et le jeudi, de 7 h. à 10 h.p.m. à compter des 5 et 8 octobre. Rappelons qu'ils s'agit d'un cours de la Croix-Rouge en collaboration avec la "Royal Life Saving", d'une durée de 42 heures.

### LA SEMAINE DES CENTRES DE LOISIRS

Profitez de la semaine des Centres de loisirs, du 20 au 27 septembre, pour rendre visite à la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield, afin de découvrir les merveilleuses réalités qui s'offrent à toutes les classes de la population.

## Déclaration du M.T.C. lors de son congrès bi-annuel

Le mouvement des Travailleurs Chrétiens (M.T.C.) lors de son congrès qui regroupait des délégués de diverses régions du Québec engagés dans des organisations de leurs milieux (syndicats, coopératives et autres groupements populaires), s'est attaché à étudier la vie ouvrière au Québec sous les quatre aspects suivants: le syndicalisme, l'habitation, le chômage et la consommation.

Tout en respectant l'action propre des organismes ouvriers auxquels ils appartiennent, ils ont voulu chercher ensemble

### CHEZ LES FEMMES : LIGUE DE SACS DE SABLE

| Semaine du 10 septembre  |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Plus haut carreau —      | Huguette Leboeuf 1480 |
| Plus haut simple —       | Huguette Leduc 5180   |
| Plus haut double —       | Huguette Leduc 10230  |
| Les 5 meilleurs moyennes |                       |
| 1—Huguette Leduc         | 5115                  |
| 2—Lucille Boily          | 4735                  |
| 3—Dorilla Amyot          | 4540                  |
| 4—Huguette Leboeuf       | 4125                  |
| 5—Gisèle Marion          | 3945                  |

comment vivre l'évangile dans la réalité ouvrière, en redonnant à l'ouvrier sa dignité d'homme qu'ils jugent actuellement gravement compromise. En solidarité avec le monde ouvrier, ils croient important de faire la déclaration suivante

**Concernant le syndicalisme**  
Constatant l'évolution de l'action syndicale (négociation au niveau provincial, élargissement de l'action vers un deuxième front . . .) et la complexité de toute la situation économique actuelle qui rend plus difficile la participation des syndiqués à leur mouvement.

Constatant que l'anti-syndicalisme ambiant et le genre d'information des mass media risquent souvent de saper la confiance d'un grand nombre de travailleurs de la base envers leur mouvement.

Les participants au congrès du M.T.C. désirent rappeler aux travailleurs du Québec les points suivants:

1) Le syndicalisme demeure pour les travailleurs, le meilleur outil qu'ils se soient donné jusqu'à présent pour établir un rapport de forces avec (Suite à la page 9)

## Bingo sans permis apporte des sanctions à prévoir

Depuis sa création, en janvier 1970, la Régie des loteries et courses du Québec a délivré plus de 10.000 permis autorisant l'organisation de loteries, bingos, tirages au sort à travers le Québec, les recettes brutes en résultant devant se chiffrer par plus de \$10-millions au terme du premier semestre.

Relevant du ministère de la Justice, la Régie est un organisme gouvernemental complètement distinct de la Société d'exploitation de loteries et courses du Québec qui relève du ministère des Finances et qui est une entreprise indépendante chargée par le gouvernement d'exploiter Loto-Québec.

Rappelons que la Loi sur les loteries et courses, promulguée au début de l'année, oblige toute personne ou organisme ayant l'intention d'organiser un bingo, un tirage au sort, une loterie à s'adresser à la Régie pour l'obtention d'un permis et à se soumettre à un règlement.

La Régie des loteries et courses de Québec peut mener toute enquête qu'elle juge nécessaire dans l'intérêt public avant de délivrer un permis ou, après une loterie, pour déterminer si les profits réalisés ont été effectivement affectés aux usages mentionnés lors de la demande de permis. La Régie peut imposer des sanctions contre quiconque ne se conforme pas aux règlements qu'elle a édictés. Les contrevenants s'exposent alors à la saisie de leur équipement, à des poursuites judiciaires, au paiement de frais pour chaque jour que dure l'infraction, et à une amende allant jusqu'à \$1.000 s'il s'agit d'une personne ou jusqu'à \$5.000 dans le cas d'une corporation.

Les permis sont octroyés aux organismes sans but lucratif, aux organisateurs de foires agricoles et à leurs concessionnaires, ainsi qu'à toute personne intéressée à organiser une loterie dans un lieu d'amusement public au Québec.

Les requérants doivent être sujets canadiens, âgés d'au moins 21 ans et en mesure de produire tout document pouvant être exigé par la Régie, ils formulent leur demande en leur nom personnel ou au nom d'une corporation sur des formulaires fournies par la Régie; ils

mentionnent le nombre approximatif de personnes devant participer à la loterie, ils font une description du genre de loterie et indiquent les revenus prévus.

Avec leur demande, les requérants doivent verser des honoraires de \$10 pour chaque permis demandé. Des organisateurs professionnels, on exige qu'ils se procurent un permis spécial au coût de \$50 par loterie.

Habituellement, un permis n'est émis que pour une seule loterie. Cependant certaines exceptions sont prévues.

Les bingos, tirages au sort, loteries sont autorisés les dimanches et les mardis, sauf dans une quinzaine de comtés de la région de Québec où c'est les lundis et mercredis. Aucun permis n'est émis dans un établissement où il y a consommation de boissons alcooliques.

Le coût d'un billet ou du droit à une chance de gagner un avantage ou un prix ne doit pas excéder \$0.50 et chacune des chances ne doit rapporter au gagnant, en nature ou en valeur, un avantage ou un prix supérieur à \$100.

Après un tirage, le détenteur d'un permis doit transmettre à la Régie un rapport financier dans les quinze jours.

### CHEZ LES HOMMES : LIGUE DE SACS DE SABLE

| Semaine du 15 septembre  |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Plus haut carreau —      | Raymond Larocque 1800 |
| Plus haut simple —       | Raymond Larocque 7020 |
| Plus haut double —       | Willie Amyot 12730    |
| Les 5 meilleurs moyennes |                       |
| 1—Willie Amyot           | 6295                  |
| 2—Raymond Larocque       | 5265                  |
| 3—Jacques Amyot          | 4877                  |
| 4—Denis Amyot            | 4627                  |
| 5—Georges Latour         | 4260                  |

| Positions des équipes |        |
|-----------------------|--------|
| Classement            | Points |
| 1 Willie Amyot        | 10     |
| 2 Jacques Amyot       | 8      |
| 3 Denis Amyot         | 7      |
| 4 René Hamel          | 7      |
| 5 Hector Clément      | 6      |
| 6 André Amyot         | 5      |
| 7 Bernard Benoit      | 3      |
| 8 Fernand Marion      | 2      |
| 9 Raymond Larocque    | 2      |
| 10 Michel Amyot       | 0      |

# VENTE

## PEINTURE C-I-L



# 5.95

LE GALLON

- LATEX INTERIEUR BLANC • SEMI-LUSTRE INTERIEUR BLANC
  - LUSTRE INTERIEUR BLANC • MAT INTERIEUR BLANC
- PEINTURE EXTERIEURE BLANCHE —

# RAYMOND THEORET

MAGASIN GENERAL

ST-STANISLAS DE KOSTKA

TEL. 373-5655

**Val Séjour :****Direction et administration**

Val-Séjour Inc. sera administré par une corporation à but non lucratif, constituée en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies.

Au plan législatif, l'institution sera gérée par un Conseil d'Administration responsable à la corporation. Au plan exécutif, elle se dotera d'une direction générale, responsable au Conseil d'Administration. Les deux secteurs d'opération, observation et traitement, dépendront de la même direction générale.

Le Conseil d'Administration et la direction générale pourront se faire aider dans leurs tâches en instituant des comités consultatifs. Ces comités consultatifs pourront être formés de représentants des Services Sociaux, de la Cour de Bien-Être, du Service de Probation, des Services de santé, des Services Personnels aux étudiants, etc...

Parmi ces comités consultatifs, un comité responsable de l'admission nous apparaît particulièrement important.

Enfin, les enfants référés à l'institution devront demeurer sous la responsabilité de l'organisme requérant.

**FINANCEMENT**

L'institution sera entièrement financée par le Ministère de la Famille et du Bien-Être Social à partir d'un budget normalisé.

**DIRECTEUR GENERAL**

Responsable à:  
Conseil d'Administration.

**Fonctions:**

—Responsable auprès du Conseil d'Administration du fonctionnement de l'institution—Le directeur général verra à coordonner, organiser et diriger dans le détail, toute l'organisation de l'institution.

Il sera secondé dans ces tâches par un comité de Régie formé du directeur des services administratifs, du directeur de la vie de groupe,

**services de consultation, assurer les services de "follow-up" et de recherches, participer à l'orientation des pensionnaires à leur départ de l'institution. Il sera membre du comité de Régie. Il devra travailler en très étroite collaboration avec le directeur de la vie de groupe.**

Chaque pavillon comptera un personnel d'éducateurs. La spécialisation nous apparaît cependant moins nécessaire à ce niveau qu'à celui du personnel de cadres.

**DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

Responsable à: Directeur général.

**Fonctions:**

—Le directeur des services administratifs est responsable de la bonne marche des services administratifs. Les services de comptabilité, le secrétariat, la cuisine, l'entretien, l'équipement les achats, le personnel non-spécialisé, tombent sous la juridiction. Il est membre du comité de régie.

**DIRECTEUR DE LA VIE DE GROUPE**

Responsable à: Directeur général.

**Fonctions:**

—Le Directeur de la vie de groupe est responsable du personnel d'éducateurs des pavillons. Il voit à coordonner et planifier les programmes d'observation et de traitement à court terme à l'intérieur de la vie pavillonnaire.

—Il supervise le travail professionnel des éducateurs. Il est membre du comité de Régie. Il devra travailler en très étroite collaboration avec le directeur des services professionnels.

**DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS**

Responsable à: Directeur général

**Fonctions:**

—Le directeur des services professionnels sera particulièrement chargé des relations professionnelles avec les diverses ressources requérant les services de l'institution de transition. Il verra à planifier les objectifs d'observation ou de traitement, coordonner les

services de consultation, assurer les services de "follow-up" et de recherches, participer à l'orientation des pensionnaires à leur départ de l'institution. Il sera membre du comité de Régie. Il devra travailler en très étroite collaboration avec le directeur de la vie de groupe.

Chaque pavillon comptera un personnel d'éducateurs. La spécialisation nous apparaît cependant moins nécessaire à ce niveau qu'à celui du personnel de cadres.

**CONSTRUCTION****A) Plan d'ensemble**

Après étude sérieuse, nous recommandons un édifice unique qui devra être compartimenté en sections autonomes que nous appellerons pavillons. Une construction dans cette optique nous apparaît essentielle pour des raisons d'économies fonctionnelles et de climat. Nous sommes ainsi convaincus qu'au plan du personnel de nuit, il y a possibilité d'économies considérables avec ce type de construction. Notre climat rend difficile l'organisation de la cuisine avec des pavillons séparés. Le coût de construction devrait aussi être considérablement réduit.

Cependant, il demeure essentiel que les plans de construction respectent nos objectifs de vie pavillonnaire autonome pour chaque groupe de 15 enfants.

**B) Organisation type d'un pavillon**

Chaque pavillon devra comporter tous les appartements nécessaires à la vie en commun de 15 enfants. Cela suppose:

- 1—15 chambres individuelles
- 2—1 salle à manger
- 3—2 salles de séjour
- 4—1 cuisinette
- 5—1 bureau pour le personnel
- 6—Utilités sanitaires
- 7—Utilités de rangement
- 8—Les trois pavillons pour les enfants de 16-18 ans de-

vront comporter en plus, chacun trois chambres à sécurité maximum.

**C) Services centraux**

Les plans de construction devront prévoir:

- 1—Des bureaux pour le personnel de cadre
- 2—1 secrétariat
- 3—Des bureaux de consulta-

- tion
- 4—1 salle de réunion pour le personnel
- 5—Modeste gymnase
- 6—Petit parloir pour les visiteurs (pour les besoins de conversations pivées).
- 7—1 cuisine centrale
- 8—1 bibliothèque centrale
- 9—Quelques salles d'activités scolaires.

**Declaration du M.T.C.**

(Suite de la page 8)

les puissances économiques; et il reste plus nécessaire que jamais pour donner au travailleur sa dignité, sa sécurité et le sens de la solidarité ouvrière.

2) Il appartient aux travailleurs du Québec de remettre en valeur et d'accentuer l'action syndicale à la base.

3) Enfin nous invitons le mouvement syndical à accentuer ses efforts en vue de rejoindre les plus défavorisés parmi les travailleurs non syndiqués.

4) Que la collaboration déjà entreprise entre les diverses centrales syndicales continue de se développer dans le meilleur intérêt des travailleurs.

En conséquence, si le travailleur refuse de s'intéresser au bon fonctionnement de son syndicat, s'il ne s'affirme pas d'une façon positive lors des rencontres, enfin s'il ne voit pas à s'organiser "C'est d'autres qui vont l'organiser"

**Concernant les problèmes de l'habitation.**

1) Constatant l'existence d'un grand nombre d'habitations et de logements ne répondant pas aux conditions d'une vie décente.

2) Constatant l'insuffisance de logements accessibles aux familles populaires, malgré la fausse propagande faite au sujet des logements dits "à prix modiques".

3) Constatant que les plans gouvernementaux pour aider les rénovations urbaines favorisent très peu en fait les travailleurs dont le revenu est inférieur à \$5,000.

4) Constatant les difficultés pour les travailleurs d'accéder à l'information requise et nécessaire et de l'obtenir.

Les participants au congrès du M.T.C. voudraient rappeler les points suivants:

1) Les travailleurs doivent s'unir à tout groupement (comité de citoyens ou autres) qui se débat pour faire valoir leurs droits.

2) Dans les plans de rénovation urbaine et de développement domiciliaire, les travailleurs doivent être partie prenante et associés à toutes les décisions de façon à sauvegarder, dans la mesure du possible, leurs droits de propriété et l'identité des quartiers où ils demeurent et de permettre l'accès facile aux lieux de travail ainsi qu'aux équipements communautaires.

**Concernant le chômage**

Constatant l'apathie de la population et l'inertie du gouvernement à prendre les décisions politiques et économiques devant un taux de chômage élevé et qui se maintient d'année en année.

Considérant qu'il est anormal que des centaines de milliers de travailleurs ne puissent mettre leurs talents et aptitudes au service de la société.

Constatant les répercussions sociales, humaines, familiales, économiques... du chômage, en particulier les frustrations profondes qu'il engendre chez le travailleur et sa famille.

Les participants au congrès du M.T.C. souhaitent:

1) Que la population soit sensibilisée davantage au fait que le chômage n'est pas un problème individuel mais collectif.

2) Que s'établisse une plus grande solidarité entre les travailleurs actifs et les

3) Que les travailleurs fassent pression sur les gouvernements pour que ceux-ci s'attachent à remédier aux vraies causes du chômage: les changements technologiques précipités, le manque de planification et une économie qui ne cherche que son profit.

**Concernant la publicité, la consommation et l'endettement**

Constatant qu'une publicité agressive tend à imposer aux travailleurs un 'standing' inaccessible et à le décentrer des perspectives communautaires qui sont celles de la classe ouvrière.

Constatant que l'endettement dû à la publicité est un problème collectif.

Les participants au congrès du M.T.C. souhaitent vivement:

Que les travailleurs participent davantage aux efforts d'information et d'éducation entrepris par des organismes (A.C.E.F., coopérative d'alimentation, cours d'économie familiale, associations de consommateurs...) qui se donnent pour but d'assurer une meilleure protection du consommateur.

**PROPOSITION FINALE**

Les membres du Mouvement des Travailleurs Chrétiens, déjà engagés dans leur milieu respectif à la promotion humaine et chrétienne du monde ouvrier, font appel au sens de responsabilité de tous les travailleurs pour que ceux-ci se convainquent davantage qu'ils sont les premiers artisans de leur propre promotion; il les incite fortement à manifester leur solidarité en participant à tous les organismes qui sont de nature à favoriser une plus grande justice sociale dans leur milieu.

**Le Mouvement des travailleurs chrétiens de la région de Valleyfield**

ont participé à ce congrès:  
Jean-Marie Vernier  
Jeanne-D'Arc Vernier  
Victorin Larouche  
Noëlla Larouche

**Voulez-vous savoir?**

par Denis Brisson, Agronome

Quelle peur que la coquerelle! Il y a environ 3,500 espèces de coquerelles au monde. Dans notre région on en trouve surtout quatre espèces qui sont assez difficile à différencier. La plus connue est sans aucun doute la coquerelle germanique qui est brune. Elle est surtout attirée par les sucres mais aime bien les résidus de bière, miettes de pain, graisse etc. Il est donc préférable de limiter sa nourriture.

La coquerelle dégage quelquefois des sécrétions qui peuvent affecter le goût des aliments et même laisser une odeur dans les armoires.

Son activité est plus intense la nuit et c'est pourquoi on la voit rarement le jour. Elle se cache dans les fentes des armoires, sous l'évier, le poêle etc.

Cette insecte même si elle a des ailes ne volent pas mais peut courir très rapidement.

Elle ne vous piquera jamais puisqu'elle broie ses aliments. Mais elle peut quand même être transporteuse de maladie en mangeant un fruit décomposé puis allant transmettre à un autre fruit.

**NOS PROFESSIONNELS****AVOCATS**

**LAFONTAINE  
BRASSARD**

&

**BARRETTE  
AVOCATS**

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

**COMPTABLE**

**HENRI LEGAULT**

Comptable Agréé

I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

**Meloche & Blanchard**

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

Pour vos annonces

Classifiées Tel:

373-7272

**ARPENTEURS INGENIEURS**

**Louis P. Derome**

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre

Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

**LOUIS A. SULLIVAN**

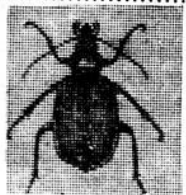
B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GÉOMETRE

53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)

Tél. 373-5021

VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos maisons contre les coquerelles, puces, punaises, rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT

vos mauvaises herbes

DENIS BRISSON

Agronome

L.P. BRISSON & FILS,

ENRG.

Valleyfield, 373-5515

350 Chemin Larocque

# LA "TROMPE D'EUSTACHE"

## FAUSSE BOMBE

Un faux appel à la bombe placé auprès de la sûreté municipale de Dorion en fin de semaine a eu pour effet de paralyser temporairement la circulation sur le pont Tachereau reliant l'île Perrôt à Dorion.

L'auteur de cette soi-disante farce avait déclaré que ledit pont volerait en éclats sous la puissance d'une bombe qui devait éclater à cet endroit.

Les recherches se sont avérées vaines.

## SOUPER REMIS

En raison de circonstances imprévues, le souper annuel du cercle Ste-Cécile des filles d'Isabelle de Valleyfield qui devait avoir lieu le 28 novembre a été avancé au 21 du même mois.

C'est ce que nous communiquait Mme Colombe Gaudreau, responsable du mouvement.

## MINI-SALON DE LA FEMME

Le centre d'art populaire situé au chalet du parc Sauvé à Valleyfield présente cette semaine un mini-salon de la femme. Il y a des concerts, présentation de modes et autres activités susceptibles d'intéresser la gent féminine.

Les portes seront ouvertes tous les soirs à compter de 19:30 heures.

## PRODUCTEURS DE MAIS

Les producteurs de maïs de la région sont invités à participer à une visite de la ferme Asnonl dans le comté de Missisquoi aujourd'hui.

Des spécialistes sont sur les lieux pour répondre aux questions des intéressés.

Pour informations supplémentaires, il suffit d'entrer en communication avec M. Rolland Brault de Ste-Martine ou M. Gilles Isabelle de Coteau du Lac.

## SPAGHETTI-RICHELIEU

Le souper spaghetti-Richelieu annuel sera servi ce soir à l'île Richelieu. M. Gérard Langevin, le grand responsable, espère abaisser tous les records précédents quant à l'assistance.

## PROCUREUR

Le nouveau procureur de la couronne pour le district judiciaire de Beauharnois, Me Claude Blanchard, en aura bientôt plein les bras avec la période des assises criminelles d'automne. Il aura été "sérieusement initié" à son nouveau rôle.

## POLICIER-FARCEUR

Pour trouver des gags inédits, il suffit de rejoindre l'agent Claude Foisy de la Sûreté du Québec, agent de liaison au palais de justice de Valleyfield. Sa dernière trouvaille: la nationalité exacte de notre père à tous "Adam". Pour réponse, 371-2541.

## VICTOIRE DES VIEILLES BARBES SUR LES POILUS

Les étudiants du secondaire à la régionale Salaberry ont finalement consenti, bon gré mal gré, à se conformer au règlement de la commission scolaire touchant la tenue vestimentaire et la longueur des cheveux.

Ils se sont présentés à leurs cours mercredi, cheveux coupés quant aux garçons et portant uniforme quant aux filles, pour éviter que ne s'abatte sur eux la foudre des commissaires qui les avaient menacé d'expulsion.

Les étudiants avaient jusqu'à ce jour-là pour prendre une décision.

## ACCUSE DE VOL

Des accusations de vol et d'introduction par effraction ont été logées jeudi contre M. Emile Passaretti, un citoyen de la région de Valleyfield.

Ce dernier s'est dit non coupable de ces crimes et son enquête préliminaire a été fixée au 6 du prochain mois.

M. Passaretti a été élargi moyennant caution de \$200.

## DOMMAGES ET ASSAUT

Des amendes totalisant \$75, ont été imposées jeudi matin à M. Réal Caza de Godmanchester qui a avoué sa culpabilité à deux accusations à savoir, avoir causé des dommages à la propriété d'autrui et avoir assailli un individu en la personne de M. John Quenneville.

La sentence a été rendue par le magistrat Maurice Perron de Valleyfield.

## DEMISSION D'UN COMMISSAIRE

M. Gérard St-Onge, commissaire d'école depuis 10 ans à Valleyfield, a remis sa démission la semaine dernière.

Il cumulera désormais le poste d'assistant au directeur de l'équipement à la commission scolaire de Valleyfield et à la régionale Salaberry.

## SENTENCE EN NOVEMBRE

Le juge Maurice Perron de Valleyfield rendra officielle le 3 novembre prochain la sentence de William Laing trouvé coupable d'assaut sur son épouse.

La cause a ainsi été retardée pour permettre à l'accusé de prouver ses bonnes intentions dans l'avenir.

## GAIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Ministère de la Voirie a avisé la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield que le nom "Valleyfield" sera ajouté sur les panneaux de signalisation à l'échangeur des routes numéros 20 et 540.

L'ingénieur en chef de la division des contrôles de circulation, Monsieur Marcel Mercier a déclaré qu'après une étude de cette demande de la Chambre de Commerce de Valleyfield, les autorités du Ministère provincial avaient compris la nécessité de cette signalisation.

## DECES D'UN INDUSTRIEL

Un industriel de Brushton, New-York, Monsieur Albert Laberge est décédé mercredi matin dans un hôpital de Montréal, des suites d'une longue maladie. Monsieur Laberge, âgé de 50 ans, natif de St-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois, avait résidé pendant quelques années à Huntingdon avant de s'établir à Brushton, il y a environ 20 ans.

Il laisse son épouse, née Denise Trudeau, autrefois de St-Louis-de-Gonzague; un fils Robert, une fille Louise, de Brushton. Ses funérailles ont eu lieu samedi à Brushton, suivies de l'inhumation au même endroit. La municipalité de Brushton est située à 10 milles à l'Ouest de Malone, N.Y.

## ASSUREURS REUNIS

L'Association des Courtiers d'Assurances du Québec, région Richelieu-St-Laurent, convoitait tous ses membres à une importante réunion s'est tenue au restaurant Aux Rapides, à Valleyfield, lundi soir, à 17 heures 30.

Plusieurs questions importantes étaient à l'ordre du jour.

## FUNERAILLES A HUNTINGDON

Madame Jean-Marie Daigle, née Yvette Gravel, est décédée dans un hôpital de Montréal, en fin de semaine, à l'âge de 41 ans, à la suite d'une brève maladie. Elle laisse son époux, un fils et deux filles.

Ses funérailles auront lieu en l'église St-Joseph, à Huntingdon, jeudi après-midi.

## "GAGNIER DU POIDS"

Si jamais vous acceptez une invitation du conseiller Roger Gagnier et de sa charmante épouse, soyez assuré que vous prendrez du poids. Nous avons eu l'occasion de profiter de leur hospitalité cette semaine et nous pouvons en témoigner. Excellent choix de vins et fromages.

## VOL DE CUIVRE

Germain Carignan, Robert Beausoleil et Daniel Lavigne ont avoué leur culpabilité cette semaine à l'accusation d'avoir volé des coussinets de suspension en cuivre sous des wagons de la compagnie ferrovière Canadien National à Valleyfield.

Ils avaient ainsi amassé une somme de \$900, environ en vendant le produit de leurs vols.

C'est vendredi de cette semaine qu'ils connaîtront leur sentence.

## GLOBE-TROTTERS

Depuis 5 ans, un tas de gens de Valleyfield ont encerclé le globe à l'occasion de voyages aussi merveilleux que nombreux. Parmi ces personnes, on compte M. Edmond Aubin, M. et M. J. M. Clermont, M. et Mme Laurent Guay, M. et Mme André Pilon, M. et Mme Maurice Lapointe de même que mesdemoiselles Denise Plourde, Monique Joubarne, Nicole Joubarne, Louise Lafontaine, Marielle Dumas et Thérèse Gauthier.

## VAGABONDAGE

Une citoyenne de Châteauguay, Mme Trudy Desormeaux, a comparu au palais de justice de Valleyfield sous une accusation de vagabondage lundi matin.

Complaisant, le juge Maurice Fortin n'a pas imposé d'amende à l'accusée se contentant d'exiger une caution de \$100, comme garantie de sa bonne conduite durant les prochains douze mois.

Mme Desormeaux a donc été relâchée par la suite.

## SANS PERMISSION

Il est rigoureusement défendu de conduire un véhicule-moteur quand un individu s'est vu suspendre son permis de conduire.

André Lachance l'a appris à ses dépens lundi en écopant d'un mois de prison pour n'avoir pas suivi cette règle.

La sentence a été rendue par le juge Maurice Fortin de Valleyfield.

## INITIATION-MOOSE

L'ordre loyal des femmes Moose de Valleyfield a initié de nouvelles adhérentes mardi soir dès 20 heures au local des Moose rue Académie.

Mme Jeanne Tessier a présidé les cérémonies. Elle est la nouvelle régente senior.

Un tirage a eu lieu organisé par Mme Suzanne Davis et un goûter a été servi en fin de soirée.

## PROCES

William St-Onge qu'on soupçonne d'être l'auteur d'un vol par effraction commis à Châteauguay Centre subira son procès le 13 novembre prochain au palais de justice de Valleyfield.

Il devait initialement affronter un jury mais a finalement opté pour procès devant juge seul.

# Assemblée des Fermières

A la réunion qui se tenait mercredi le 9 septembre, 29 dames étaient présentes. Lors de cette assemblée, l'exposition locale des travaux des Fermières était présentée, 16 dames exposaient pour un total de 63 exhibits.

Etant d'une qualité exceptionnelle, plusieurs pièces représentaient des heures et des heures de travail. Il y avait entre autre de nombreux morceaux de tricot au crochet et à la broche et aussi de magnifiques pièces murales faites au petit point, couvre-pieds, etc. Nos sincères félicitations à toutes les exposantes.

Veillez prendre note que les élections auront lieu au mois d'octobre. La vice-présidente, la secrétaire et deux conseillères auront à faire face à l'électorat donc, à vous d'y penser durant le mois.

S'il y a possibilité, des cours de tricot seront donnés en octobre et en novembre. Mme la présidente demande aussi votre aide pour des suggestions à l'occasion d'un voyage à l'automne.

En octobre, la cotisation sera due, ainsi que l'assurance.

L'année s'annonce fort prometteuse, puisque dès la première réunion, nous comptons une nouvelle fermière parmi nous.

L'assemblée terminée, nous dégustons quelques gâteaux et une bonne tasse de café, excellente occasion pour entreprendre une conversation.

La prochaine réunion aura lieu le 8 octobre 1970.

## REGIONALE SALABERRY

# Empruntera \$1,866,000.

Le ministre de l'éducation, l'honorable Guy St-Pierre, a autorisé la commission scolaire de Valleyfield à placer des commandes pour un montant total de \$28,938, pour l'achat d'équipement utile au service d'éducation physique.

La nouvelle a été confirmée officiellement par le député du comté de Beauharnois, M. Gérard Cadieux.

Celui-ci a aussi appris avec joie que Québec avait permis à la Régionale Salaberry d'emprunter au moyen d'obligations une somme de \$1,866,000, pour la construction d'une école polyvalente à Valleyfield.

# Bonne chance à nos porte-couleurs à l'occasion de leur match hors-concours

MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION

I.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES  
**GERALD BOYER**  
VALLEYFIELD BELLERIVE  
BEAUHARNOIS  
CHATEAUGUAY  
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie  
**MARCEL HEBERT**  
227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie  
**BRODEUR**  
201 VICTORIA 373-1606

**BIJ. POIRIER ENRG.**  
HORLOGER  
H. P. VEILLEUX, Prop.  
Réparation de montres  
Service de 24 heures  
44 STE-CECILE — 373-6480  
Rés.: 373-2535

**REMI CHATEL**  
Chaussures  
38 NICHOLSON  
373-9801

INSTALLATION ET VENTE  
VITRES D'AUTOS  
MIROIRS ET VITRES  
DE TOUS GENRES  
**VITRERIE VALLEYFIELD**  
HENRI MARTIN, Prop.  
196 Chemin Larocque  
373-6202

Représentant de la  
**SOCIETE DES ARTISANS**  
Coopérative Assurance-Vie  
**WILFRID BRAZEAU**  
TOUS GENRES D'ASSURANCES  
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS  
• Vitres de toutes sortes  
• Menuiserie • Armoires  
**A BOUGIE & FILS**  
86 BISSONNETTE 373-2955

## Horoscope de la semaine

### La VIERGE

(24 août - 22 septembre)

La journée commencée dans les gros mots s'achève dans le travail acharné, et tout redevient calme. Ne prenez pas une décision à la légère.

### La BALANCE

(23 septembre - 22 octobre)

Inutile de ruser, de faire des cachettes, l'amour est indigne s'il ne peut se montrer au grand jour. Ne craignez pas de faire des confidences à vos parents.

### Le SCORPION

(23 octobre - 22 novembre)

Les astres notent des abus quelque part, trop fumer, trop boire ou trop manger, cela finira par vous jouer de vilains tours.

### Le SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Vous verrez tout en rose et avec raison. Invitation pour la fin de semaine, qui vous comblera de douces satisfactions.

### Le CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

N'hésitez pas tant à vous confier à une nouvelle relation, elle mérite votre loyauté. Sortie intéressante en soirée, on éprouvera votre sérieux.

### Le VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Les relations avec vos proches sont délicates, car vous accordez plus d'attention aux étrangers qu'aux parents.

### Les POISSONS

(20 février - 20 mars)

Acquisition d'argent ou amélioration de fortune. Les astres parlent de déplacement heureux, mais gare à une tentative de séduction.

### Le BELIER

(21 mars - 20 avril)

Ne prenez pas de souci, même si on vous parle de maladie ou de mort. Il ne s'agit que d'un malentendu. D'ailleurs, les astres vous sont favorables.

### Le TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Pour un mot cruel contre le prochain, vous risquez de vous faire de tenaces ennemis dans l'entourage. Une jeune personne vous transmet un message intéressant.

### LES GEMEAUX

(21 mai - 21 juin)

Après en avoir parlé à un ancien professeur, vous trouverez une solution rapide à certains de vos tracés actuels.

### Le CANCER

(22 juin - 22 juillet)

Avec du travail acharné, et les conseils d'amis de longue date, une entreprise nouvelle vous paiera de solides dividendes.

### Le LION

(23 juillet - 23 août)

Une personne d'âge mûr s'intéresse à vous, mais il y a de la jalousie tout autour. Refusez énergiquement toute sortie en soirée.

## Décès

### M. Wilfrid Daillaire

A Valleyfield, le 20 septembre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Wilfrid Daillaire, époux de Juliette Rochon, demeurant au 6 A Tully.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 23 septembre, des Salons Ernest Montpetit Inc., 315 Danis, pour l'Eglise Notre-Dame de Bellerive où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

### Mme Vve Hercule Deschambeault

A St-Stanislas de Kostka, le 19 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Vve Hercule Deschambeault, née Léontine Dumas, demeurant chez sa fille Mme Fernand Debonville, à St-Stanislas de Kostka.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 22 septembre 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, St-Stanislas de Kostka, pour l'Eglise St-Stanislas où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

### Mme Wilbrod Deschamps

A Valleyfield, le 17 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Wilbrod Deschamps, née Adeline Quevillon, demeurant autrefois à St-Timothée.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 19 septembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Timothée où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à St-Timothée.

### M. Jean Laroche

A Valleyfield, le 19 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé subitement M. Jean Laroche, époux de Marie Anne Martin, demeurant au 89 Purvis, Nitro.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 22 septembre, des Salons Ernest Montpetit, 315 Danis pour l'Eglise Notre-Dame de Bellerive, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

### Mme Vve Albert Page

A Valleyfield, le 21 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Vve Albert Page, née Angéline Lemay, demeurant au 16 St-Lambert.

## — Lettre à l'éditeur —

A son tour, J. M. Hébert rend hommage...

En tout premier lieu, permettez-moi de témoigner ma gratitude aux deux auteurs de "Enseignant ou soldat", texte paru dans votre journal le 27 août 1970.

En second lieu, et par suite de ce texte, je me sens poussé par un devoir impérieux de rendre un hommage bien simple, bien incomplet il va s'en dire, à une éducatrice religieuse qui a joué un rôle de premier plan et à la fois fondamental, mais combien effacé, dans ma formation de jeunesse, non seulement au sens général du mot formation mais surtout dans ma formation intérieure.

Avec tout le respect et l'admiration que j'ai pour et envers tous les professeurs que j'ai connus, même des savants au niveau universitaire, je dois reconnaître que cette éducatrice religieuse hors-pair, tant par ses nombreux talents, ses connaissances presque innées des enfants, son ouverture d'esprit et sa grande compréhension de jeunes que nous étions alors, sa bonté et sa fermeté, que par le sens de l'attitude à l'égard de notre prochain: abnégation, don de soi, partage réel de nos biens avec les moins favorisés, et j'en passe, cette éducatrice, dis-je, qui agissait avec fermeté (ne pas confondre avec sévérité) de façon vraiment formatrice, c'est à elle qu'aurait pu être dédié le titre dont vous avez coiffé le texte en question.

Cette éducatrice religieuse qui vit maintenant retirée à la maison-mère de sa communauté, d'après les renseignements récents qu'on m'a transmis, et qui a quatre-vingts ans bien sonnés, est Soeur Hermosilla de la communauté des Soeurs de la Providence. Elle agissait discrètement, jouait un rôle on ne peut plus effacé mais combien efficace.

Dans la vie civile, comme dans la vie militaire et celle d'enseignant, elle a été pour moi (je veux dire ici son enseignement dans le sens général du mot) comme une sorte "d'étoile du matin". Son visage reflétait la bonté, la sérénité;

Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 septembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria pour la Cathédrale, où le service sera chanté à 3:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

nité; la forme de son visage sous-entendait une fermeté, une force de volonté comme nous l'enseignait la morphologie; on croirait, ici, que je parle de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus!

Si j'ai pu avoir l'avantage, le bonheur et l'honneur de connaître Soeur Hermosilla, c'est par suite de circonstances voulues par la Providence dont les desseins sont et demeurent insaisissables à l'esprit et au cœur de l'homme.

Devenu orphelin de mère avant l'âge de quatre ans, ma grand-mère maternelle nous adopta, mon frère et moi, elle qui avait, à ce moment-là, atteint l'âge respectable de soixante-deux et qui avait élevé une famille de onze enfants en plus d'être veuve au moment de notre adoption. Quel courage, quelle bonté, quel dévouement n'a-t-elle pas manifestés! Et ce, dans des conditions pécuniaires des plus modestes. Mon père avait dû retourner sur sa petite ferme dans l'Ouest canadien pour gagner sa vie et compenser, selon ses pauvres moyens, notre pension, notre entretien. Cette grand-mère maternelle, de concert avec mes oncles qui étaient encore au foyer, a décidé de nous confier aux autorités du Jardin de l'Enfance. Ce n'est donc pas pour une raison quelconque ou un motif évanescents que nous avons fréquenté cette Institution, mais pour des raisons très particulières qui étaient à la source d'une décision imbue de perspicacité et de sagesse de la part de nos gardiens.

Quoique je conserve de très bons souvenirs de toutes les religieuses qui m'ont enseigné tout le long du cours élémentaire, les années m'ont appris et démontré que la personnalité et l'enseignement de Soeur Hermosilla ont laissé chez moi des traces les plus profondes. Sans en être toujours conscient, et je l'avoue sans hésiter, je réalisais par la suite que sa personnalité et son enseignement ont été pour moi un guide et mon point de mire.

Voilà, en bref, un témoignage bien simple, bien incomplet mais que je ne peux m'abstenir de produire, de rendre et d'exprimer à l'endroit de celle qui a couronné ma formation au cours élémentaire.

Les lignes qui précèdent n'ont pas été écrites avec la prétention de posséder, de détenir, de maîtriser "la fine pointe de l'esprit". Ceux qui voudront y trouver des qualités de

style y perdront leur latin; ceux qui voudront en relever les défauts, ils en trouveront à profusion, et je m'en fiche.

Ce que j'ai toujours eu en toujours manifesté une répugnance inexorable, outre le mensonge, la fourberie et l'injustice, c'est la vanité, l'orgueil, l'infatuation, la hablerie et davantage la fatuité et l'égoïsme, et j'en passe. "Ceux qui font de telles choses n'hériteront pas du Royaume de Dieu" (Cf.: lettre adressée aux Galates écrite sous la plume de saint Paul). Quel avertissement pour nous tous, tous tant que nous sommes, et en particulier ceux qui exercent, qui détiennent une certaine autorité ou un certain pouvoir et qui choisissent cette voie dans une préoccupation d'auto-suffisance.

Bien au contraire, ces lignes ont été écrites dans et avec un esprit totalement, radicalement et diamétralement opposé; cet esprit que m'a transmis cette religieuse dépareillée, incomparable, esprit "contre lequel il n'y a pas de loi" selon saint Paul. Cet esprit qui éclaire à la manière de cette étoile qui nous donne sa lumière durant la nuit et qui brille encore à l'arrivée du jour.

C'est cette dette immense, sans bornes et sans mesure, que j'ai envers cette religieuse éducatrice; j'ai essayé de m'en acquitter dans une bien infime partie.

Soeur Hermosilla, l'occasion vous sera peut-être fournie d'avoir des échos de ces lignes ou de lire vous-même le présent texte que j'ai rédigé presque d'un trait. Ne vous attardez pas, je vous en prie, aux défauts, aux fautes de composition ou de structure. A l'avance, je sais que vous les laisserez de côté. J'ai voulu rendre à qui de droit le mérite de ce dont j'ai pu être favorisé. A la manière militaire, j'y suis allé sans détour, sans périphrase, sans circonlocution; j'y suis allé "tout rond", c'est-à-dire avec sincérité, avec décision. Il est arrivé des périodes d'oubli, peut-être d'insouciance; je l'avoue en toute franchise, en toute honnêteté et en toute droiture d'esprit. Mais, l'esprit que vous avez su nous insuffler et dont vous nous avez pénétré revenait inéluctablement et inmanquablement jouer son rôle de guide, ce pour quoi je vous demande d'agréer l'expression de mon humble gratitude.

Jean-Marc Hébert.

**LISEZ  
LA GAZETTE**

## COURRIER

### "Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville) Montréal 351.

Q. J'ai 26 ans. Je me suis fait maigrir et la peau de mon visage s'est affaissée. On dirait que mon visage est déformé. J'ai la peau très grasse.

Je voudrais savoir quel lait employer. Est-ce nécessaire de se servir de la lotion après. Je ne peux pas me permettre du fond de teint, seulement de la poudre. Aussi, je voudrais savoir quel genre de crème de base me conviendrait, même la moins grasse fait reluire ma peau au bout de 15 minutes. Aussi, une fois par mois, je voudrais employer un bon masque.

R. Tout d'abord, je tiens à vous rassurer car même si vous avez à subir un vieillissement précoce de votre épiderme, ceci peut très bien renfermer dans l'ordre avec des soins adéquats. Etant jeune, votre épiderme reprendra facilement son tonus normal.

Pour nettoyer votre visage, matin et soir, utilisez le Lait Sensass à l'aide des éponges Anne Marie, suivi de l'application de la Lotion Hydratonic. La lotion sert de rinçage et permet d'enlever l'excédent du lait démaquillant qui peut être laissé sur le visage.

Le soir, après le nettoyage, appliquez l'Huile Jouvence sur la totalité du visage et du cou par un léger massage. Laisser agir 20 à 30 minutes et retirer ensuite. Cette crème normalise la peau.

Le matin, après le nettoyage, appliquez comme base de maquillage la Base Lumière et essuyez l'excédent avec un Kleenex pour empêcher votre peau de briller.

Utilisez sur votre peau parfaitement nettoyée, le Lysing-mask une fois par semaine, le soir.

**A LOUER**

**BUREAU**

dans le centre de Valleyfield

chauffé, éclairé, concierge

Loyer Raisonnable

**TEL. 373-7272**

## Mme Daigle décédée à Montréal



Feu Mme Jean-Marie Daigle

Nous apprenions avec regrets le décès de Mme Jean-Marie Daigle survenu vers 10.30 heures dimanche soir à l'institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

Mme Daigle avait été hospitalisée à Huntingdon pendant trois semaines avant d'être transférée à Montréal où elle mourut deux heures seulement après son admission.

Son époux, M. Jean-Marie Daigle est employé chez Marchand Frères, division du Gaz Propane.

Née à Sarsfield, Ontario, Mme

Daigle, (née Yvette Gravel) laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Jean Paul et deux filles: Rollande et Denise, ses parents, M. et Mme Théodore Gravel de Sarsfield; deux soeurs, Juliette (Mme Jean Maurice) de Bagotville et Gertrude (Mme Laurent Nadeau) de Huntingdon; un frère, M. Raoul Gravel de Sarsfield; trois belles-soeurs, Mme Louis Bélanger (née Liliane Daigle) de Montréal et Claire Daigle d'Abitibi; Mme Marc Daigle (née Thérèse Nadeau) de Lincoln, Maine.

La défunte était âgée de 43 ans, tout récemment elle avait été honorée par les Filles d'Isabelle à l'occasion de ses dix années de participation à ce groupement. Elle était bien connue de toute la communauté étant secrétaire du bowling Valdo à Huntingdon.

Les restes mortels sont exposés au Salon Funéraire Montpetit et les funérailles auront lieu jeudi à 3 heures en l'église St-Joseph de Huntingdon.

Les porteurs seront les grands chevaliers du conseil local des Chevaliers-de-Colomb. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

## A Ste-Martine:

### Des circonstances inusitées sont la cause de son décès



Un accident tragique se produisit lundi, le 7 septembre, à l'usine Green Giant de Ste-Martine, alors que Gilles Laplante perdit la vie dans des circonstances inusitées.

Gilles, fils de M. et Mme Joseph Laplante de Ste-Martine mourut d'une fracture du crâne et autres blessures causées par le couvercle d'un autoclave qui a soudainement sauté. On se perd en conjectures quand à la cause de cet incident.

Le jeune Laplante fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où il succomba à ses blessures deux jours plus tard.

Gilles devait reprendre ses études le 9 septembre et dans quelques heures il aurait terminé son travail à l'usine Green Giant. Il était le neveu de l'échevin Wilfrid Laplante de Huntingdon.

Outre son père et sa mère,

(née Georgette Raymond), Gilles laisse pour pleurer sa perte, sa soeur Lise, son grand-père paternel, M. Adélar Laplante, d'Ormstown, ses oncles et tantes: M. et Mme Artnur, Emile et Germain Laplante, d'Ormstown, M. et Mme Wilfrid Laplante, de Huntingdon, M. et Mme Edmond Laplante de Verdun, M. et Mme Maurice Laplante de Laval, M. et Mme Lucien Laplante, de Massena, N.Y., M. et Mme Clément Boyer (Thérèse Laplante) de Montréal, M. et Mme Maurice Begnoche (Jeannette Laplante) de Ville LeMoigne, M. et Mme Georges Lavigne (Rose-Anne Laplante) d'Ormstown, M. et Mme Guy Duchesne, (Germaine Laplante) de Ste-Martine, M. et Mme André Bouthillier (Laurence Laplante), M. et Mme Jacques Valade (Germaine Raymond), M. et Mme Georges Raymond (Jeannette Thibault) ainsi que M. et Mme René Raymond (Yvette Languedeau) ces derniers de Montréal, ainsi qu'un grand nombre de cousins.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence Jean Marc Loïselle d'où partit le cortège pour les funérailles qui ont été célébrées en l'église Ste-Martine samedi après-midi, à 15.30 hres. M. le Chan. Pilon a présidé la cérémonie, assisté du Rév. Père Paul St-Onge, c.s.v. grand-oncle du défunt, lequel a prononcé une homélie fort touchante et qui nous invitait à l'espérance et à la foi dans le Christ ressuscité.

## Bagarre sur la rue York

Deux hommes et un juvénile reconnurent leur culpabilité à la suite d'une bagarre survenue sur la rue York à Huntingdon, le 22 août dernier.

Un action légale fut entreprise contre quatre individus faisant suite à leur aventure de samedi soir. Gilles Bourke, âgé de 21 ans, de Valleyfield, devra se présenter devant la cour. Lors de la bagarre, il a souffert une fracture du crâne, mais bien qu'il n'est pas complètement rétabli, il devra comparaître devant le juge Fortin de Valleyfield, d'ici un mois.

Donald Quinn, âgé de 24 ans, de Huntingdon, a comparu devant la cour lundi, et reconnu sa culpabilité d'avoir troublé

le paix. Sa participation à la bagarre lui a coûté \$50., plus les frais ou 30 jours derrière les barreaux.

René Lefebvre, âgé de 19 ans, de Valleyfield, comparut pour la même offense et fut condamné à trois jours de prison.

L'autre parut devant le juge de la cour juvénile, le 10 septembre. Un avis rébarbatif et un "Je ne veux pas te revoir ici", fut donné par le juge.

L'incident en question est survenu après l'appel à la Police de Huntingdon, pour enquêter sur des plaintes reçues de trois résidents de la rue York, déclarant qu'un groupe de jeunes se querelaient près de leurs maisons,

## UNE COLLISION

### A HAVELOCK

Un accident, survenu vendredi soir, aux quatre coins de Havelock envoya une femme à l'hôpital et causa \$1,900 de dommages aux deux autos inculpées.

William White, âgé de 33 ans, de Ormstown, filait en direction de Hemmingford, venant de Franklin Centre sur la route 52, quand il entra en collision avec une autre auto à l'intersection de Havelock. L'autre véhicule était conduit par Gregory Duquette, de Rouses Point, N.Y.

M. White aperçut le véhicule de M. Duquette traversant l'intersection, mais fut incapable d'arrêter et glissa sur le côté dans l'autre auto.

Alice Nolette, une passagère dans le véhicule de Duquette, fut transportée à l'hôpital Barrie Memorial de Ormstown, souffrant de multiples coupures et blessures. Il y avait d'autres passagers dans les deux véhicules, mais ils s'en tirèrent indemnes.

Les dommages à la compacte 1967 de White furent évalués à \$900., tandis qu'au modèle 1970 de Duquette s'évaluèrent à une somme de \$1,000.

L'agent Jean Labonté, du Détachement de Huntingdon de la Sûreté du Québec fit les constatations d'usage.

## Assurance maladie: Cinq sur six sont inscrits

Les résidents du Québec continuent de manifester un vif intérêt à l'égard du régime d'assurance-maladie. C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, affirmant que le nombre de bénéficiaires qui lui ont fait parvenir une demande d'inscription s'élève maintenant à plus de cinq millions et que le centre d'inscription de la Régie accuse chaque matin réception d'un volumineux courrier.

"Cinq personnes sur six sont maintenant inscrites, précise un porte-parole de la Régie, et au rythme actuel des demandes d'inscription, la très grande majorité des résidents du Québec seront inscrits à temps pour l'entrée en vigueur du régime."

Par ailleurs, la Régie continue d'expédier les cartes d'assurance-maladie des personnes inscrites — environ 150,000 par semaine — et plus de 3 millions d'individus sont maintenant en possession de cette pièce qui facilitera leur identification auprès des professionnels de la santé et de la Régie lorsque le régime universel d'assurance-maladie entrera en vigueur.

## Quatre pleins feux à Vaudreuil

Fort de son expérience et des suggestions qui lui ont été faites tout au long de la dernière année, l'équipe du centre culturel de la cité des jeunes de Vaudreuil, principale responsable des pleins feux, a tracé les premières lignes de ces manifestations à venir au cours des prochains mois.

Les pleins feux, qui mettent en vedette les municipalités du comté de Vaudreuil-Soulanges, ont été conçus cette année pour offrir encore plus de variétés dans tous les domaines.

Chose intéressante, on mettra l'accent sur les contacts personnels entre citoyens des diverses municipalités.

On sait déjà qu'il y aura quatre pleins feux du 6 novembre au 28 février.

## Chasseurs perdus dans les bois

Un duo de Montréal, chassant dans les environs des routes Bush et Gore, près de Huntingdon, passèrent la nuit de dimanche dans les bois.

Les deux compagnons perdirent leur direction à la tombée de la nuit et décidèrent que, plutôt de tourner en rond dans l'obscurité, ils passeraient la nuit dans les bois.

Les chasseurs n'étaient pas trop préoccupés, mais une de leur femme l'était. Le mari de Mme Eddie Haapalainen et son compagnon de chasse, Fred Schwalb, avait dit à son épouse qu'ils seraient de retour de leur

"expédition de chasse" dans la soirée. Mais ils ne revenaient pas.

Les heures passèrent, mais encore aucune trace de l'"époux chasseur", ni de son compagnon de chasse. La dame très inquiète décida donc d'entrer en contact avec le détachement de Huntingdon de la Sûreté du Québec et les informa de la situation.

Une recherche fut entreprise mais sans résultats.

Les chasseurs disparus "jouissaient" d'une bonne nuit tranquille mais plutôt froide, et retrouvèrent leur chemin aux alentours de 8:30 lundi matin.

## Feu M. Lionel Blanchette



M. Lionel E. Blanchette, 54 ans, résidant à Huntingdon depuis plus de 20 ans est décédé lundi matin des suites d'une longue maladie.

Né à l'île d'Orleans M. Blanchette y reçut son éducation, ainsi qu'à Québec. Jeune encore il apprit le métier de fabricant de beurre, s'intallant à Cowansville où il opérait une beurrerie.

En 1945, il épousa Lucienne Richard de St-Hyacinthe. Après plusieurs années à Cowansville, M. et Mme Blanchette s'établirent

à Ste-Agnes - de-Dundas pour ensuite venir à Huntingdon où M. Blanchette travaillait comme fabricant de beurre pour la laiterie Fry-Cadbury et plus tard pour la laiterie Révélation.

En mars de cette année la maladie l'obligea à abandonner son travail. Depuis ce temps il fit plusieurs stages à l'hôpital Royal Edward de Montréal. Dimanche soir il fut transporté de sa résidence à 48 rue King à l'hôpital de Huntingdon où il mourut tôt lundi matin.

M. Blanchette était membre du conseil local des Chevaliers-de-Colomb. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, une fille, Diane, étudiante à l'école Edgar Hébert de Valleyfield et deux fils, Michel, professeur au Cégep St-Laurent et Réjean agent d'assurance employé chez M. Jean Louis Trépanier à Huntingdon.

Les restes mortels sont exposés au salon funéraire Montpetit. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi (aujourd'hui) à trois heures en l'église St-Joseph de Huntingdon suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

POUR BIENTOT A...



LA NOUVELLE.....

## PROGRAMMATION D'AUTOMNE ET D'HIVER

Du beau ! — Du nouveau ! — Du différent !

Pour tous les goûts ! ...

LES JEUNES !

LES MOINS JEUNES !

TOUTE LA FAMILLE !



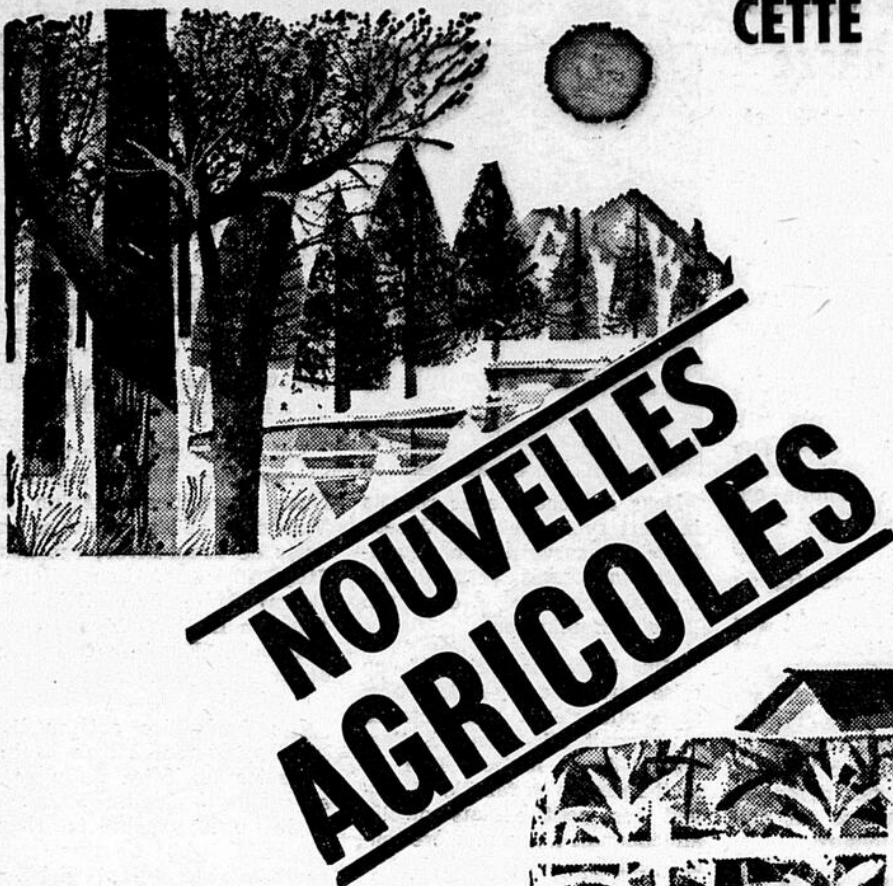
LE POSTE DES EXPOS DE MONTREAL

## PADIO Valleyfield LIMITEE

EN ONDES DE 6 H. A.M. A MINUIT

## CETTE SEMAINE

- GRAINE DE MOUTARDE AU CANADA
- PRODUCTION DE MAIS-GRAIN AU QUEBEC EN 1970
- ASSURANCE-RECOLTE DU QUEBEC
- TEXTILE CANADIEN



### Graine de moutarde au Canada

Pour des milliers d'agriculteurs canadiens, la moutarde est une mauvaise herbe honteuse et extraordinairement réfractaire à toutes les tentatives de désherbage mécanique et chimique.

Pour nombre d'autres, au contraire, la moutarde est une importante culture annuelle commerciale faite sous contrat.

La différence tient au genre de moutarde que l'on trouve au Canada. Celle qui est cultivée comprend trois types distincts et est très différente de la mauvaise herbe.

Au cours des dernières années, la culture de la moutarde a pris de l'ampleur chez nous. En fait, le Canada a exporté deux fois et demie plus de moutarde en 1966 que tous les autres pays exportateurs réunis.

De 1965 à 1969 la production annuelle moyenne au Canada fut de 233 millions de livres, soit plus de trois fois et demie le tonnage moyen produit de 1960 à 1964. Les rendements moyens ont augmenté d'environ 50% durant cette même période.

Il y a trois types de moutarde: la brune, l'orientale et la jaune; ils diffèrent par l'arôme et le piquant. La brune et l'orientale servent à préparer les moutardes douces tandis que la jaune est employée pour les préparations très fortes.

Les moutardes préparées et employées en Amérique du nord renferment d'habitude un mélange de moutarde jaune et de moutarde brune.

La moutarde orientale est très largement employée dans la fabrication de la farine de moutarde qui est un constituant des épices sèches moulues ou des mélanges d'assaisonnement.

Dans une plus faible mesure, elle sert aussi à la fabrication de certains produits médicinaux.

La graine de moutarde peut aussi être pressée pour obtenir une huile comestible. Le type oriental a la préférence en huilerie parce qu'il rend plus. Cette industrie n'existe pas au Canada.

La moutarde est employée comme condiment dans une foule de préparations alimentaires, telles la sauce tomate (ketchup), les marinades, les produits assaisonnés, les sauces à salades, la mayonnaise,

le cari, les sauces épicées et comme produit de remplissage dans certains types de saucisses.

La moutarde jaune a la faveur des cultivateurs du Manitoba et la brune se produit surtout en Saskatchewan. En Alberta, les trois sont presque à égalité.

Pendant de nombreuses années, l'Alberta fut la seule province à cultiver de la moutarde, mais elle est maintenant dépassée par la Saskatchewan qui produit la moitié de la récolte totale canadienne.

De 90 à 95% de la production se fait par contrat, les prix de cette année allant de 3½ à 4 cents la livre, soit une légère baisse par rapport aux prix de l'an dernier. Il arrive que les nouveaux planteurs reçoivent ½ cent de moins la livre.

Les Etats-Unis sont le principal débouché de la moutarde produite au Canada. Ils ont acheté plus de la moitié de nos exportations depuis quatre ans. La Communauté économique européenne est notre second client et achète un peu plus du tiers de notre production. Ses achats en six ans ont plus que doublé et ont atteint 53 millions de livres en 1969. Le Japon arrive au troisième rang avec 18 millions de livres en 1968 et une quantité égale en 1969, soit 14% de nos exportations.

Cette année, la culture couvre à peu près 210,000 acres, diminution de 20% par rapport à l'année dernière.

La Saskatchewan, avec ses 155,000 acres, restera le plus gros producteur malgré une diminution de superficie de 14%. On pense aussi que les rendements seront cette année moins élevés que l'an dernier.

Au Manitoba, les semis se montent à environ 30,000 acres, soit une diminution de 19%, mais on prévoit de meilleurs rendements et la production pourrait bien égaler celle de l'année dernière.

En Alberta, l'étendue semée en moutarde a été réduite de moitié, c'est-à-dire à 25,000 acres. La superficie en moutarde brune est à peu près la même qu'en 1969 et la moutarde jaune constituera le reste de la récolte. Apparemment, la culture du type oriental soulève peu d'intérêt cette année en Alberta. On prévoit que les rendements dépasseront ceux de l'an dernier.

### Production de maïs-grain au Québec en 1970

Selon de récentes prévisions établies par le service de la Mise en marché du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, les producteurs de maïs-grain du Québec atteindront un chiffre record pour leurs récoltes en 1970.

En effet, les dernières statistiques émanant des régions productrices indiquent qu'une superficie de quelque 86,000 acres a été consacrée cette année à cette culture, comparativement à 45,000 l'an dernier, soit une augmentation de 91%.

**Problème momentané**  
La demande existe actuellement au Québec pour une production bien supérieure à celle de cette année. Cependant, elle s'échelonne sur une période de douze mois.

Cette année donc, à cause de l'augmentation massive de la production, de sérieux problèmes de mise en marché risquent de se présenter. Le déséquilibre inévitable, résultant d'un écoulement trop massif de la production entraînerait une baisse substantielle des prix, donc des revenus des agriculteurs. Il importe donc que les producteurs québécois planifient l'écoulement de leur récolte.

**Prix et marchés**

Les prix du maïs-grain au Québec sont fonction des prix pratiqués à la Bourse des grains de Chicago. Ainsi, les prix du maïs américain, plus les frais de transferts jusqu'au point d'utilisation. Exemple: si le maïs américain livré à un point précis au Québec revient à \$1.60 le boisseau, ce prix sera le maximum que le producteur québécois pourra recevoir pour ses livraisons à ce même point.

En règle générale cependant une certaine baisse caractérise les prix américains entre septembre et novembre. Ce fléchissement, également ressen-

Il semble que nos exportations seront moindres cette année, soit une diminution d'environ 10% des 157 millions de livres vendues durant la campagne 1968-1969.

Un article complet, rédigé par R.T. Miller, de la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada, est publié dans le dernier numéro de "l'Economie agricole au Canada". Il traite de l'évolution, de la culture et de la consommation de la moutarde au Canada et dans le monde.

ti au Québec, est difficilement mesurable. Il dépend de la récolte aux Etats-Unis et de la demande en général.

Les prix américains, par conséquent, fixent une limite "maximum" à ceux du Québec, mais ne signifient pas nécessairement des prix aussi élevés pour nos producteurs, soumis par ailleurs aux fluctuations de l'offre et de la demande locale au moment de la récolte.

D'où, cette année tout particulièrement, l'importance d'une politique cohérente et

concertée de mise en marché de la part des producteurs.

**Solution**  
Pour l'instant donc, la seule solution réaliste s'offrant à eux est de maintenir un sain équilibre de l'offre et de la demande en en reposant une partie de leurs récoltes et en répartissant son écoulement sur une période de plusieurs mois, pour suivre le rythme de la demande et non le précédent.

De la sorte, précise-t-on au service de la Mise en marché, les producteurs éviteront de provoquer un fléchissement trop marqué des prix sur les marchés locaux et contribueront ainsi à maintenir ou même à augmenter leurs revenus.

### Assurance-récolte du Québec

Au cours du mois de juillet, les assurés ont reçu par la poste leur certificat d'assurance pour l'année de récolte 1970.

Ce document a une très grande importance dans le contexte de l'assurance-récolte et tous les assurés doivent prendre le temps de la lire attentivement.

Le certificat de 1970 reproduit textuellement les déclarations contenues dans la demande d'assurance pour l'année courante. On n'y trouve donc pas, à l'heure actuelle, les corrections ou les modifications de programmes agricoles que l'exploitant a effectuées ce printemps et qu'il a déjà signalées à la Régie. Cette dernière est en voie de considérer ces divers ajustements; lorsqu'elle les aura acceptés, un nouveau certificat sera émis en faveur des assurés concernés. Il comportera les modifications requises. A ce moment s'il y a droit, l'assuré recevra aussi le remboursement du montant de sa cotisation versé en trop.

On attire spécialement l'attention des exploitants sur "les conditions particulières" inscrites au certificat et, plus précisément, sur l'article 3, concernant la correction éventuelle de la couverture ou rendement assuré que la Régie peut être dans l'obligation d'effectuer elle-même, à quel moment que ce soit, à partir de celui de la vente jusqu'à celui du règlement de l'indemnité.

Lorsque la Régie, de sa propre initiative et en conformité avec le droit que lui accorde la loi, procède ainsi à la correction de la couverture ou du rendement assuré, résultant d'une diminution, soit de l'étendue cultivée, soit du rendement déclaré dans la demande

d'assurance ou des deux à la fois, ces ajustements donnent lieu:

1 — au remboursement de la cotisation versée en trop, s'il s'agit d'une correction apportée à cause de la diminution du rendement moyen d'une récolte ou encore d'une catégorie de récoltes dont le rendement moyen déclaré est jugé supérieur au véritable rendement moyen de l'exploitation, mais,

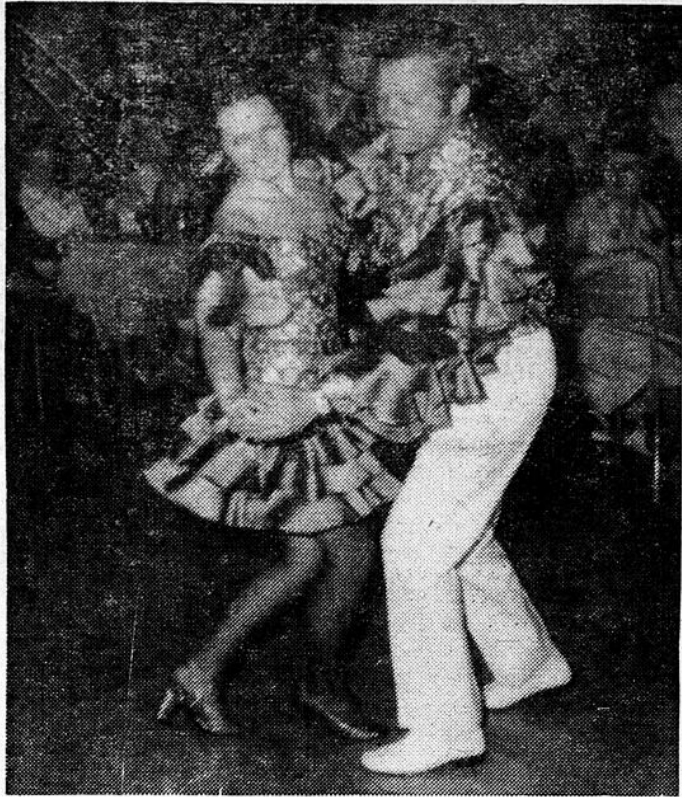
2 — à aucun remboursement de cotisation, s'il s'agit d'une correction apportée à cause d'une diminution d'étendue; l'étendue déclarée étant supérieure à celle effectivement cultivée.

Au fur et à mesure qu'elle aura effectué les corrections prévues à l'article 3, la Régie verra, le cas échéant, à émettre un nouveau certificat et à rembourser, comme indiqué précédemment, le montant de la cotisation payé en trop.

### TEXTILE CANADIEN

Le volume des expéditions de tissus de laine de filatures de textiles canadiennes au cours du mois de juillet fut inférieur à celui du mois correspondant l'an dernier, selon l'Institut Canadien des Textiles.

Les expéditions de juillet se sont chiffrées à 2,568,000 de verges carrées, comparativement à 3,229,000 l'année précédente. Le volume des expéditions de tissus de laine durant les premiers sept mois de cette année fut 21,357,000 de verges carrées, comparativement à 24,697,000 pour la même période de 1969.



Diane et Yvan donnent ici une démonstration de danses modernes.

## Sous peu à Huntingdon Lancement des cours de danse

Dans le but de procurer d'autres loisirs à la population jeune et moins jeune de Huntingdon et de ses environs immédiats le Club Rotary de Huntingdon lance une invitation à tous ceux qui désirent apprendre les danses modernes, de se joindre pour les cours qui débiteront sous peu.

Souvent, et l'expérience vous le dira, les hommes se laissent trainer la patte pour débiter de tels cours, croyant tout simplement que jamais ils ne parviendront à maîtriser les variations d'une rumba ou pire encore, d'un CHA-CHA.

Ne seriez-vous pas surpris de savoir que parmi les gens que vous ne croyiez pas des danseurs, ils s'en trouvent de très bons. Pour ne citer qu'un exemple, M. Raymond Mainville, de Valleyfield, est présentement en détail final dans un endroit de la ville voisine, en vue de l'obtention (comme prix final) d'un voyage dans le nord des Laurentides.

Rares se trouvent les occasions où l'on peut apprendre en commun, soit avec son épouse ou son ami(e), un hobby qui saura rendre nos samedis soirs plus intéressants.

Comme mentionné plus haut au début, l'homme est réticent mais peu à peu, c'est lui qui encouragera sa dame à continuer.

Des démarches ont été prises et, par l'entremise du Salon des Danses Modernes de Valleyfield, nous obtiendrons les professeurs compétents nécessaires. M. et Mme Yvan Pomerleau viendront nous enseigner ce que

l'on devrait savoir sur nos danses populaires.

L'enseignement se donne en des cours hebdomadaires d'une heure et demie. Chaque cours est suivi d'une pratique qui se donne une autre soirée de la semaine. La pratique dure environ une heure, et au cours de cette session, les élèves passent en revue la matière apprise durant le cours, et peuvent demander toute question sur les points qu'ils n'auraient pas saisis pendant la leçon. Somme toute, vous recevez tout près de trois heures de danse par semaine. Tous les mois, un samedi soir, il y a pratique générale. C'est durant cette pratique, qui prend la forme de soirée récréative, que les élèves peuvent pratiquer entre eux ce qu'ils ont appris auparavant.

Un cours de danse comprend dix sessions. On y voit les pas de base de trois danses. Citons par exemple le premier cours: on apprend les notions de base du Fox Trot, de la rumba et du Cha-Cha. On y inclut cinq variations dans chacune de ces danses.

Afin de coordonner l'organisation des cours de danse, M. Réjean Gélinas de Huntingdon, tél: 264-3877, peut vous donner de plus amples informations sur le sujet.

Le but de cette initiative est de vous procurer d'autres moyens récréatifs. Nous invitons donc tous les groupes organisés et les couples intéressés au développement socio-individuel, à nous rencontrer. Soyez bien à l'aise, on y va tous pour apprendre et pour se récréer; tel est notre but.

## Conseil de Godmanchester

Tous les membres furent présents lors de la réunion du Conseil de Godmanchester, qui eut lieu régulièrement mardi, le 8 septembre 1970 à l'exception du conseiller Hunter. Le maire Charles R. Reid présidait l'assemblée. Les minutes de la réunion précédente furent acceptées telles que lues.

Phillippe Cardinal, inspecteur de bâtisses, demanda si les membres du conseil connaissaient de nouvelles constructions mises en marche.

Il fut proposé et secondé que le Conseil achète de Arthur Viau quatre batteries à \$30 chacune pour le camion Sicard, avec une garantie de deux ans.

Proposé et secondé que le Maire et les Conseillers Rennie et Racine soient nommés sur un comité pour rencontrer les membres du Conseil de la Ville de Huntingdon, pour discuter le

projet de protection contre le feu.

Proposé et secondé qu'un taux de trois dollars sur le mille soit imposé à toutes les propriétés taxables dans les limites du canton de Godmanchester, pour défrayer les dépenses d'administration de l'année courante.

Un taux de deux dollars sera aussi imposé aux propriétaires de chiens qui laissent ceux-ci aller sur les propriétés de leur voisin.

Les comptes suivants furent lus et acceptés:

Bell Canada, \$5.51; Hydro-Québec, \$127.27; licence de chiens, \$37.03; Ministère du revenu, \$9.00; John Quenneville, balance pour le coupage de branches dans la municipalité de Godmanchester \$150. et pour l'entretien des chemins d'hiver, \$500.00; François Trépanier, pour le coupage de branches, \$3.00; Ildori Quesnel, \$4.50.

## Quatre blessés de la chasse

Le premier accident dans la région infligeant des blessures humaines pendant la saison de chasse au canard est survenu à 7:15 a.m. samedi, journée de l'ouverture.

Une petite embarcation avec cinq Montréalais comme occupants, avait manoeuvré entre deux caches sur le lac St-François, près de la pointe Leblanc à environ trois milles à l'ouest de Cazaville. Quatre de ces occupants furent blessés lorsqu'un homme ouvrit le feu à l'approche de canards.

Un grain de plomb frappa Woldzimeirz Chzanowski sur la main gauche. Franciszek fut frappé près de la lèvre par une autre plomb et ainsi que Adam Figura. Helena Figura subit des blessures dans la figure lorsqu'un plomb la frappa à la joue. Le cinquième occupant du bateau ne fut victime d'aucune blessure.

Les garde-chasse de la région de Huntingdon et la sûreté du Québec furent appelés pour enquêter.

Yvon Lapierre, aussi de Montréal, était le chasseur qui fit feu de sa 'cache' avec son fusil de calibre 12.

## Nouvelles de nos fermières

Le 11 septembre dernier, avait lieu la réunion régulière du Cercle de Fermières de Huntingdon. Le 10 septembre, la Fédération No. 12 fut à l'honneur au Congrès de Québec, car le trophée pour l'année 69-70 fut remporté par notre Fédération.

Les vêtements étaient fabriqués de tissage et de tricot. Merci et félicitations à toutes les fermières qui ont contribué au succès de cette journée.

A partir de dimanche, le 27 septembre 1970, et pour quatre dimanches consécutifs, il y aura un bingo à la salle paroissiale à 8 p.m. Des prix en argent seront offerts. En passant, nous voudrions remercier tous les marchands qui ont bien voulu donner des cadeaux pour aider à faire une réussite de cette organisation.

Les fermières qui le désirent pourront se réunir le mardi soir durant la semaine, pour se perfectionner, soit dans le tricot, tissage ou couture.

A la prochaine assemblée, le 2e mardi du mois, il y aura des élections pour la moitié du comité. Pour cette soirée, nous aurons la présence d'un membre de la Fédération.

Donc, à toutes les personnes intéressées à se récréer, n'oubliez pas notre bingo, qui aura lieu dimanche soir, le 27 septembre à 8 heures.

## Il meurt dans un incendie

Un homme de 44 ans, M. Laurent Daigneault, demeurant à Lery, a perdu la vie samedi soir dans l'incendie d'un entrepôt situé sur le chemin de la gare dans cette même municipalité.

Les opérations anti-incendie étaient dirigées par M. Schefter qui commandait les sapeurs volontaires.

On ignore encore les causes de ce sinistre de même que l'étendue exact des dégâts.

Le décès de la victime a été constaté par le Dr. Roger Laberge de Châteauguay-Centre.

## Feu Mme Joseph Brisebois



leyfield. En 1913 elle épousa Joseph Brisebois de Huntingdon qui la précéda dans la tombe en mai 1965.

De leur union naquirent sept enfants, dont six survivent: quatre fils, Albert, Roland, Jean et Gérard tous de Huntingdon et trois filles: Germaine (Mme Aldéric Tremblay) de Huntingdon, Laurette (Mme Georges Lefebvre) de Valleyfield et Antoinette, (Feu Mme Arthur Ringuette) aussi de Huntingdon

Lui survivent aussi trois sœurs: Mme Wilfrid Jodoïn et Mme Marcelline St-Aubin de Valleyfield et Mme Georges Lacroix de Trout-River; ses brus Mme Albert Brisebois, (Hélène Dolan) Mme Jean Brisebois, (Rosetta English) Mme Gérard Brisebois, (Kathleen O'Connor) et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi à trois heures du salon funéraire Kelly pour se rendre à l'église St-Joseph où le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Georges Quenneville assisté de M. l'abbé Guy Gosselin. Les petits-fils de la défunte, Paul et Robert Brisebois et Jean-Luc Tremblay servaient la messe.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, les porteurs étaient ses petits-fils Gilles et Jean Ringuette, Claude et Denis Lefebvre, André et Jacques Brisebois.

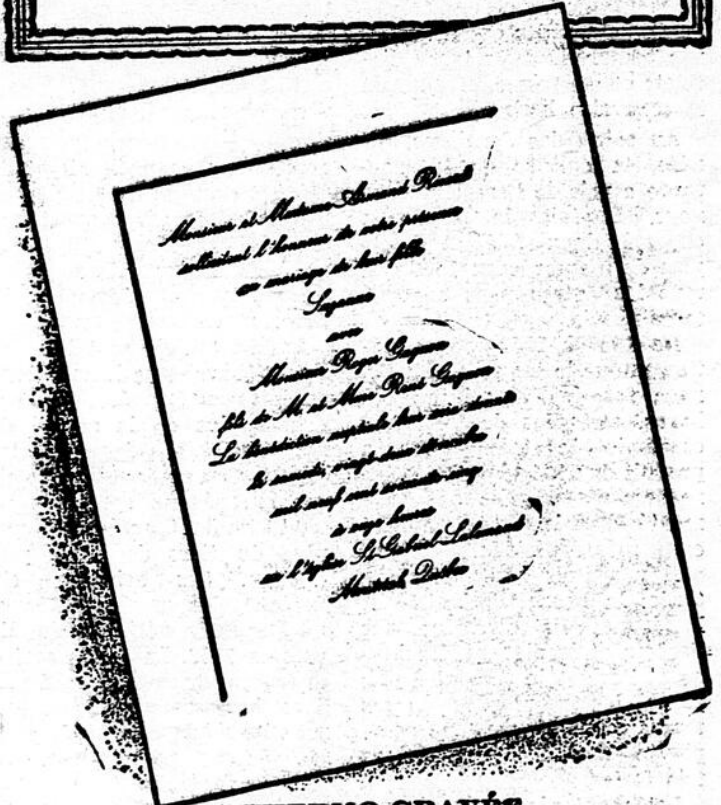
Nous apprenons avec regrets la mort subite de Mme Joseph Brisebois survenue un peu avant neuf heures, vendredi soir à sa résidence au 103 de la rue York à Huntingdon.

Mme Brisebois avait subi une crise cardiaque il y a deux ans, mais elle s'était bien rétablie et vaquait elle-même à l'entretien de sa maison. Elle aimait recevoir sa famille et surtout ses petits-enfants qu'elle affectionnait d'une manière toute spéciale.

Un peu après huit heures vendredi soir elle téléphonait à sa bru Mme Gérard Brisebois lui disant qu'elle ne se sentait pas bien. Kay s'empressa de se rendre à son domicile mais la septuagénaire mourut quelques minutes plus tard.

Mme Brisebois (née Louisa Dumont) était originaire de Val-

## PAPETERIE DE MARIAGE en Photo-Lettrage



**THERMO-GRAVÉE**  
par les créateurs de "Bouquet Invitation Line",

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70 CHAMPLAIN

373-7272

# ANNONCES CLASSIFIEES

## A VENDRE

2 PORTES et une fournaise, s'adresser tél. 373-3341. (xno)

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

GUIWARE "Fender Stratocaster", en excellente condition. Tél. le soir à 264-5903, Huntingdon.

DEUX JEUNES BOEUFs Holstein, pure-race, issus de Seiling Rockman, et de vaches de haute production. Maurice Smith, Huntingdon, Tél. 264-2776.

COFFRE-FORT à l'épreuve du feu et des voleurs, grandeur medium, neuf. S'adresser à Jean-Louis Trépanier, Huntingdon, tél 264-5345, ou 264-5477.

MOISSONNEUSE - batteuse automotrice usagée, 1969 modèle K Gleaner complète avec table à grain de 10 pi., tête à blé d'Inde, cabine et coffre à outils à un prix spécial d'automne; aussi, nouveau modèle F. Gleaner, moissonneuse-batteuse automotrice, complète avec quatre rangs de tête à blé d'Inde et cabine. A. H. Sparrow, Ventes Allis Chalmers, Huntingdon Tél. 264-3638.

TRACTEUR Diesel David Brown no 880, hydraulique et niveleuse en arrière, presque neuf, 1,700 heures d'ouvrage, prix: \$1,500. tél. 267-3832. (24)

TENTE ROULOTTE à toit mou, toute équipée avec cuisinette. S'adresser: 722 ave. du Lac, tél. 373-3412. (24, 1, 8, 15)

## Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé  
& Fils Inc.

238, St-Laurent  
Valleyfield

## A vendre

BSA 650 CC Lingting, 1965, belle apparence avec piston (over size) toute équipée en très bon ordre. Tél. 373-7649. (17-24-1)

## A LOUER

APPARTEMENT neuf, moderne, 2 1/2 pièces, meublé, entrée privée, situé à 96 Aubin, et s'adresser à 140 Bissonnette libre le 1<sup>er</sup> septembre. Tél. 373-1596. (xno)

MAISON à Athelstan, 3 chambres à coucher, salle de bain, filage 220, eau chaude, garage, libre le 1<sup>er</sup> septembre. Tél. 264-2697, Athelstan.

CHALET à St-Anicet, plage de sable. Disponible dès maintenant jusqu'au 4 juillet. Tél. 264-5593.

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

LOGEMENT de 4 appartements dans un bas, situé à 415 Boul. du Havre. S'adresser au même endroit. (18-25-2)

PRENDRAIT 25 têtes en pâturage. Tél. 829-2185, Ormstown.

LOGIS de 5 pièces, maison neuve située à 23-25 Ave Boyer (dans la baie) au 2<sup>e</sup> étage \$100. Libre dès maintenant. S'adresser à M. Laurent Guay, 373-3892. (xno)

MAISON de 5 pièces avec garage, au domaine Pilon, Route 3, St-Stanislas de Kostka. Libre le 1<sup>er</sup> août. s.v.p. téléphonez à: 373-4744.

## AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403. (xno)

## Avez-vous des COQUERELLES

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:

Jos. Phoenix  
46, rue Ellice  
Valleyfield Tél. 373-5281

## A LOUER

MAISONNETTE de une pièce meublée, située au bord de l'eau, idéal pour personne seule s'adresser 373-2288. (24, 1)

APPARTEMENT — cuisine, chambre à coucher et salle de bain, entrée privée très propre. S'adresser 119 St-Thomas, 373-3052. (xno)

## Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268. (xno)

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. Tél. 373-8497. S'adresser 37 Gault à Valleyfield. (xno)

## ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

GARCON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

VACHES ou GENISSES de août, septembre ou octobre. Pur-sang ou croisées. S'adresser à Charles McConville, tél. 264-5038, après 6 p.m.

## AUTOS A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

## ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refileage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Île, Valleyfield. (xno) (10)

## AUTOS A VENDRE

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m. (xno)

DODGE Dart 1968, sédan 4 portes, 6 cylindres, 155 c.v., automatique, roue 14 pouces, parfaite condition, particulier, prix du marché. Tél. après 5 p.m. 829-2768.

GALAXIE 66 V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, toit vinyle, reconditionnée; carrosserie et mécanique. \$1,200 Tél. après 5 p.m. la semaine ou fin de semaine 373-0250. (xno)

## Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross à Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neufs. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON de brique de deux logis, avec garage chauffé, située sur un lot de 100' x 100', 8 chambres, système, d'eau chaude. S'adresser à Mme J. A. Boyer 12 rue Châteauguay, Huntingdon, Tél. 264-5495.

## COURS DE COUTURE

COURS DE COUTURE pour adultes, à partir du début d'octobre. S'adresser au Centre Singer, 18 rue du Marché, Valleyfield, Tél. 373-4933. (24-1)

## Agence SHANNON

### • Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BA-TEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT  
Terminus Autobus

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

## ENCAN

Le 3 octobre à 1 hre précise à la résidence de M. Romuald Daoust, St-Timothée sur le chemin de l'ancien canal, 3 milles de Valleyfield et 1 mille de St-Timothée.

35 vaches de haute qualité, insémination artificielle, 10 venant au lait en nov. et déc., 4 venant au lait en janvier, 21 venant au lait plus tard;

Tracteur Massey Ferguson diesel No. 165, 1,000 heures d'ouvrage, 1 tracteur Fiat 411 en très bonne condition avec pelle, charrue à tracteur, neuve à 4 sillons, grubber à roulettes (32) Massey Harris, cultivateur International sur pneus, 19 dents; cultivateur Cockshutt, 21 dents; herse à finir 4 panneaux; semeuse à drill (13) Massey Harris combiné, charrue simple, moulin à foin à tracteur; presse à foin Massey Harris, 2 wagons sur pneus avec racks, monte-balles; combine à grain no. 35, 8 pieds, motrice; vrille à grain, combine à blé d'Inde Dion, 4 ans d'usage; oscilleuse 25 tuyaux; 1 trayeuse Surge; 4 chaudières; 1,200 minots b'avoine, bulk tank, 3,698 lbs; 400 ballots de paille, 2,000 balles de foin, Réservoir à gas 200 gallons. Camion 1/2 tonne. Plusieurs autres articles qui seraient trop longs à être énumérés. Tout sera vendu sans réserve car la terre est en vente avec quota de 21,000 lbs.

CONDITIONS: comptant ou 6 mois de crédit avec billet, approuvé 8% int.

Mastai Brault, encanteur  
Melocheville Tél. 429-4275

## Advertising Salesman

Start earning money immediately on a protected territory selling exclusive Calendar and Specialty Advertising. Samples supplied.

- Commissions paid weekly
- Qualify for Paid Vacations, Performance Bonus, Group Insurance
- Previous sales experience preferred. Part time selling considered.

Give full particulars to:  
A TALBOT COMPANY  
75 Ann Street  
London 12, Ontario

Pour vos  
annonces  
classifiées

373-7272

## DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building  
Materials



Bois et Matériaux  
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

TEL 373-4721

VALLEYFIELD, QUEBEC

TEL. 373-4721

REMI HALLE, prop.

## Augmentez votre REVENU!

Homme ou femme demandé  
pour vendre des abonnements

pour

La Gazette

Pour entrevue et détails supplémentaires

Signalez: 373-7272

A VOTRE SERVICE

# IMPRIMERIE

**la GAZETTE** VALLEYFIELD  
BEAUHARNOIS

***POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION***

**COMMERCIALE ou PERSONNELLE**

**3 7 3 - 7 2 7 2**

***UN REPRESENTANT PASSERA VOUS VOIR***